



Revue de presse du 12 février 2026

Accédez directement à l'article souhaité depuis cette page sommaire en cliquant

l'icône  **située en haut à gauche de cette page Résana.**

Nucléaire

- Paluel. Nucléaire - le site cauchois premier producteur en 2025 – Le courrier cauchois
- Un exercice grandeur nature à la centrale nucléaire de Penly, les communes jusqu'à 20 kilomètres à la ronde concernées – ICI
- Pourquoi les sirènes vont retentir ce jeudi près de la centrale nucléaire de Penly ? – France 3 Normandie
- Près de Dieppe. Sirènes, FR-Alert... Un vaste exercice de sécurité est prévu à la centrale nucléaire de Penly ce jeudi – Tendances Ouest

Économie et vie des entreprises

- Entreprises en difficulté, jeunes et seniors sans emploi - à Fécamp, Exister tire la sonnette d'alarme - Paris Normandie
- Chapelle Darblay - en difficulté financière, le repreneur canadien Fibre Excellence menace de se retirer fin mars – ICI
- La reprise de la papeterie Chapelle Darblay est-elle menacée - Les difficultés d'un des repreneurs sèment le doute – France 3 Normandie

Sécurité

- L'accident d'un véhicule utilitaire sur l'autoroute A 28 provoque quelques ralentissements en Seine-Maritime – Le réveil de Neufchâtel
- À Rouen, un automobiliste meurt dans sa voiture embrasée après avoir heurté un coffret gaz - Paris Normandie
- Un élève de maternelle vient à l'école avec un poing américain - des parents d'élèves interpellent l'inspectrice – France 3 Normandie
- Météo. Coup de vent pour ces prochaines heures - la tempête Nils va-t-elle toucher la Seine-Maritime ? – Le courrier cauchois

Travaux et aménagements

- Piscine, plateau sportif, centre de santé... Ces neuf grands projets qui vont changer la région de Dieppe – Les informations dieppoises
- Près de Dieppe, quels sont les aménagements prévus sur cette route départementale à Hautot-sur-Mer - Paris Normandie
- Pourquoi ces travaux impressionnants, dans le port du Tréport ? - Paris Normandie

Collectivités locales et équipements publics

- Accusé de complicité de génocide au Rwanda, l'embarrassant agent révoqué puis promu par la Ville de Rouen – 76 actu
- Un bus a-t-il roulé sur une personne au Havre ? LiA détaille les circonstances de cet accident – 76 actu

Éducation

- Yerville. Dans cette école, les enfants pourront-ils avoir des enseignants à la rentrée ? – Le courrier cauchois
- « Il faut se battre pour l'avenir de nos enfants » - Des parents d'élèves et des enseignants protestent contre la suppression de plus de 200 postes en Normandie – France 3 Normandie
- Lillebonne. Après l'attaque d'une enseignante, un professeur témoigne - Il ne faut pas sombrer dans la peur – Le courrier cauchois
- Bacqueville-en-Caux. Pourquoi cette enseignante est-elle convoquée devant le tribunal ? - Le courrier cauchois

Mobilité / Transport

- Plus vulnérable qu'une voiture mais moins risquée qu'un scooter, la voiturette s'impose en Normandie - Paris Normandie

Santé

- Un nouveau représentant des médecins pour les hôpitaux de Dieppe, Eu et Saint-Valery-en-Caux - Paris Normandie
- « On veut être facilitateurs » - la commune de Veules-les-Roses recherche un médecin généraliste - Paris Normandie

Justice

- Saint-Aubin-lès-Elbeuf échoue à faire cesser les activités de Prestométal au tribunal administratif - Paris Normandie
- Rouen. L'orthodontiste poursuivie pour escroquerie à 2,5 millions d'euros n'a plus le droit d'exercer - Paris Normandie
- Des femmes exploitées ? - Un homme de 67 ans comparaît pour « traite d'êtres humains » au Havre – 76 actu

Environnement

- Phoques au Havre - colonies, études scientifiques et cohabitation, ce qu'il faut savoir - Paris Normandie
- Appel à la mobilisation. Une opération nettoyage près de l'embouchure de la Seine pour protéger des espèces rares – Le courrier cauchois

Patrimoine

- La justice donne raison à la « Jeanne d'Arc du patrimoine » pour sauver une partie du muséum d'histoire naturelle de Rouen - Le Parisien

Politique

- Municipales 2026. Nouveau métro, mutuelle communale, sécurité... NMR dévoile son programme pour Rouen - Paris Normandie
- Municipales 2026. Candidat à Montivilliers, Gilles Lebreton prédit « un gros score pour le RN » – Tendances Ouest
- Municipales 2026. A Montivilliers, le maire Jérôme Dubost veut continuer à travailler avec les habitants – Tendances Ouest
- Municipales 2026 à Sainte-Hélène-Bondeville - une adjointe au maire lance sa propre liste - Paris Normandie
- Municipales 2026. Le maire sortant du Havre, Édouard Philippe, dévoile sa liste, renouvelée pour moitié - Paris Normandie
- Municipales 2026. À Offranville, Clarisse Laboulle veut redonner la parole et être à l'écoute - Paris Normandie
- Élections municipales - Jacques Dellerie brigue un cinquième mandat à Sandouville - Paris Normandie
- Municipales 2026 - mutuelle communale, transports, sécurité, éducation, Nicolas Mayer-Rossignol dévoile son programme - ICI

Acteurs publics

- Les services publics répondent plus et mieux au téléphone
- Le recours aux contractuels continue de faire augmenter les effectifs de la fonction publique
- Le défi de l'impartialité auquel va devoir faire face la nouvelle Première présidente de la Cour des comptes
- L'association des magistrats de la Cour des comptes "vigilante" après la nomination d'Amélie de Montchalin

Paluel. Nucléaire : le site cauchois premier producteur en 2025

Nicolas Durand

~3 minutes

C'est l'heure du bilan de l'année 2025 pour la centrale nucléaire de Paluel. Une année marquée par une production de 36 TWh, soit environ 10 % de l'électricité d'origine nucléaire dans l'Hexagone. *"Nous sommes la centrale qui a le plus produit d'électricité en France"*, se félicite Silvère Roger. Le directeur du site ne manque pas de saluer ses équipes, qui *"étaient au rendez-vous, malgré un programme industriel chargé"*. Et pour cause les quatrièmes visites décennales (VD4) ont été préparées tout au long de l'année.

Les travaux préparatoires bouclés à 98 %

La centrale compte, pour l'année 2025, 188 jours d'arrêt cumulés pour maintenance, notamment pour deux visites partielles et un arrêt pour simple rechargement de combustible. En parallèle, 98,5 % des travaux d'anticipation " tranche en marche " pour la quatrième visite décennale du premier réacteur ont été réalisés. Des travaux qui représentent 70 % du volume total lié à la VD4. *"Sur Paluel 2, nous avons déjà réalisé 30 % du travail"*, poursuit le directeur. Côté sûreté, pas moins de 37 inspections de l'Autorité de sûreté nucléaire et 15 exercices de crise ont été réalisés. Le site a également renouvelé le fourgon de lutte contre les incendies. Au cours de l'année, des chantiers XXL ont été menés, avec le remplacement d'un pont de 60 tonnes ou encore d'un transformateur de 24 tonnes. La centrale enregistre un taux de 4,3 accidents par million d'heures (avec ou sans arrêt de travail), ce qui

représente une trentaine d'événements de sécurité à l'année. Des chiffres dont *"on ne se satisfait jamais"*, appuie Silvère Roger. Enfin, côté environnement, le laboratoire a été entièrement remis à neuf. Ce dernier est d'ailleurs celui qui, en France, possède le plus d'agréments pour réaliser des prélèvements et des mesures.

Quelques progrès à faire

Sur cette année d'activité globalement positive, le directeur du site exprime un *"bémol"* sur l'exploitation de la station de déminéralisation. *"On a eu des problématiques techniques. On a eu quelques fuites sur l'installation que l'on a gérées, mais parfois tardivement, et nos rétentions ont été abîmées par l'acide"*, poursuit-il. Quelques événements ont été déclarés à ce sujet. *"C'est un gros point de travail afin de retrouver une bonne fiabilité sur l'installation."* Pour rappel, le réacteur numéro 1 vient d'entamer sa quatrième visite décennale. Entre 3 500 et 4 000 personnes évolueront sur le site dans les prochains mois et assureront l'allongement de la durée de vie de la centrale.

Un exercice grandeur nature à la centrale nucléaire de Penly, les communes jusqu'à 20 kilomètres à la ronde concernées - ICI

Simon Maunoury

5–7 minutes

La centrale nucléaire de Penly organise, jeudi 12 février 2026, un important exercice de sûreté nucléaire. © Maxppp - Vincent Isore

Publié le mercredi 11 février 2026 à 9:19

Un exercice de grande ampleur se déroulera, jeudi 12 février 2026 dans la matinée, à la centrale nucléaire de Penly (Seine-Maritime). Les personnes habitant à moins de 20 kilomètres pourraient recevoir une notification FR-Alert.

C'est [un événement qui intervient tous les cinq ans](#). Une simulation qui s'inscrit dans un exercice national de sécurité nucléaire, en lien avec l'ensemble des centrales du parc français. Sur notre territoire, c'est celle de Penly (Seine-Maritime) qui a été désignée. Jeudi 12 février 2026, dans la matinée, un scénario fictif sera lancé avec pour objectif de tester les dispositifs d'alertes.

Le scénario, non connu des participants, sera un accident technique qui nécessitera la mise en œuvre du plan d'urgence interne de la centrale. L'objectif est aussi de **tester la chaîne de décision des pouvoirs publics** par le préfet de la Seine-Maritime. En effet, c'est lui qui organise les secours ainsi que la protection de la population.

Carte des communes concernées par l'exercice de la centrale

Cet exercice concerne les habitants qui habitent **jusqu'à 20 kilomètres autour de la centrale de Penly**. Cette zone s'étend de Quiberville jusqu'au Tréport, à la frontière avec le département de la Somme.

Le dispositif FR-Alert une nouvelle fois exploité

Comme au début du mois de janvier [suite à la tempête Goretti](#), les habitants concernés par l'exercice recevront **une alerte sur leur téléphone** avec les consignes de sécurité à adopter. En complément de ce dispositif, **quelque 2.000 sirènes sonneront**. Celles-ci sont déjà positionnées dans les communes environnantes.

Cet exercice concerne aussi les établissements scolaires. **157 écoles du premier et du second degré** seront potentiellement conviées à respecter les règles de sécurité. Cela représente 14.200 élèves et près de 1.600 membres du personnel.

D'autres acteurs sont mobilisés, notamment les pompiers, le SAMU, la gendarmerie et la police nationale ou encore l'Agence régionale de santé. En cas d'accident nucléaire, **l'État a d'ores et déjà prépositionné des stocks de comprimés d'iode** pour les distribuer à la population en cas de risque d'exposition à de l'iode radioactive.

Consignes à respecter en cas d'accident nucléaire :

- En cas d'accident nucléaire, il est important de rester à l'abri, de fermer les portes, les fenêtres et de couper la ventilation.
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école, ils seront protégés et mis à l'abri par les équipes éducatives.
- Respecter les consignes diffusées par les médias conventionnés (ICI Normandie pour la radio et France 3 Normandie pour la TV).
- Ne contacter les services d'urgence qu'en cas d'extrême nécessité.

- Les personnes disposant de comprimés d'iode distribués lors de la dernière campagne préventive doivent attendre l'instruction du préfet via les outils d'alerte et les médias pour les prendre. En effet, la prise de comprimés d'iode stable n'est pas systématique et dépend des éléments radioactifs rejetés dans l'atmosphère. Le nombre de comprimés d'iode à prendre dépend de votre âge. Consulter la notice présente dans la boîte.
- Pour les personnes ne disposant pas de comprimés d'iode stable, les modalités de distribution seront précisées par le préfet et le maire de sa commune.
- Se munir de son kit d'urgence ou le constituer : il se compose de ses papiers personnels, de ses éventuels traitements médicaux, de vêtements, de vivres et d'eau, d'une radio à pile et des piles de rechange, d'un chargeur de téléphone portable, d'une trousse de premier secours, d'une lampe de poche.
- En cas d'évacuation, respecter les consignes de circulation.
- [Centrale nucléaire](#)
- [Énergie nucléaire](#)
- [Secours – Pompiers](#)
- [École](#)

Recevez chaque jour l'essentiel de l'actualité locale.

Adresse e-mail (obligatoire)

Exemple : nom@email.com

En cliquant sur "S'abonner", j'accepte que les données recueillies par Radio France soient destinées à l'envoi par courrier électronique de contenus et d'informations relatifs aux programmes.

Sur le même thème

[Passer la section](#)

Pourquoi ces travaux impressionnants, dans le port du Tréport ?

Xavier Togni

4–5 minutes

Un impressionnant chantier a été mené en cette première semaine de février 2026 à l'entrée du bassin de pêche, pour changer une canalisation d'eaux usées passant au fond du sas.



Publié: 11 Février 2026 à 14h36 Temps de lecture: 2 min

C'est un chantier spectaculaire qui vient de s'achever au Tréport, ce vendredi 6 février, à l'entrée du bassin de pêche.

Contrairement aux apparences, il ne concernait pas les installations portuaires, mais le réseau des eaux usées. En effet, le Syndicat mixte d'assainissement Bresle-Littoral (SMABL) devait intervenir sur la canalisation en acier qui passe au fond du sas pour transporter les eaux usées du quai de la République vers la pompe de relevage du quai Sadi-Carnot. Elle a été fortement dégradée par le milieu marin, était souvent percée, et devait être remplacée, sur environ 50 mètres de long.

Trois grues de levage

Mais le syndicat a dû d'abord déterminer, avec les autorités portuaires, le meilleur moment pour réaliser cette opération.

« *C'était cette semaine*, indique un responsable, *car il nous fallait profiter de la fermeture du port pour des travaux courants*

d'entretien, et nous étions en période de grandes marées. » Ce qui a permis aux entreprises de travailler plus longtemps à marée basse, en l'occurrence tôt le matin et tard le soir.

Ce n'était pas la seule particularité de ce chantier, qui aurait été plutôt banal ailleurs. Après « *une bonne semaine de préparation* », il a aussi nécessité le recours à du matériel lourd, notamment trois grues de levage et des nacelles pour convoyer outillage et personnel. Tout ceci a fait grimper les prix, le montant de l'investissement s'élevant à environ 270 000 euros. La nouvelle canalisation, elle, est « *en pehd* (matière plastique, NDLR), *qui supporte bien mieux ce type d'environnement* ».

Le gros des travaux est désormais terminé, les finitions seront réalisées cette semaine.

Lire aussi



[« On veut être facilitateurs » : la commune de Veules-les-Roses recherche un médecin généraliste](#)



Près de Dieppe. Sirènes, FR-Alert... Un vaste exercice de sécurité est prévu à la centrale nucléaire de Penly ce jeudi

Pierre Durand-Gratian

~2 minutes

Il s'agit de [se préparer au pire](#). En espérant qu'il n'arrive jamais. Comme tous les cinq ans, un vaste exercice de sécurité est organisé à [la centrale nucléaire de Penly](#) près de Dieppe, jeudi 12 février 2026. Il vise à tester *"les dispositifs d'alerte et de gestion de crise qui seraient déployés par les pouvoirs publics et EDF afin d'assurer la protection de la population, dans l'hypothèse d'un accident nucléaire"*, précise la préfecture, qui va coordonner l'exercice.

Des mobilisations nombreuses sur l'exercice

L'exercice mobilisera de nombreuses personnes :

- Pompiers,
- Gendarmes,
- Agence régionale de santé,
- Direction départementale des territoires et de la mer,
- Délégation militaire départementale,
- Le parquet,
- Les équipes de la centrale, d'EDF
- ou encore la Force d'action rapide du nucléaire

Le scénario précis est inconnu des partis participants, pour mieux

tester leur réactivité.

- **A lire aussi.** [Paluel. Les visites décennales, un check-up XXL sur la centrale nucléaire](#)

Pas d'action de la population

La préfecture précise qu'aucune action ne sera attendue de la part de la population. En revanche, les sirènes d'alerte de l'exploitant mais aussi des communes jusqu'à 20km à la ronde devraient être déclenchées. Idem pour le dispositif FR-Alert, qui permet d'envoyer des notifications sur les smartphones dans une zone donnée, avec un signal sonore, y compris quand les téléphones sont en silencieux.

Dans les écoles du périmètre, les procédures de mise en sûreté des élèves et du personnel doivent également être testées. 14 218 élèves, 1 588 membres du personnel, sont potentiellement concernés dans 157 établissements du premier et du second degré.

Entreprises en difficulté, jeunes et seniors sans emploi : à Fécamp, Exister tire la sonnette d'alarme

Matthias Chaventré

5-7 minutes

À Fécamp, l'association Exister continue de lutter contre la précarité, notamment en matière d'emploi. Son président ne cesse de tirer la sonnette d'alarme face au recul des aides et des services publics.



Fermetures d'entreprises et procédures collectives en 2025 : la situation locale n'aurait jamais été aussi tendue, selon Jean-Claude Bunel, le président de l'association fécampoise Exister. - Matthias Chaventré/Paris Normandie



Publié: 11 Février 2026 à 18h10 Temps de lecture: 2 min

Deux entreprises historiques de Fécamp. Des métiers de bouche.

[Une entreprise annoncée comme précurseure](#), des artisans, etc.

Selon l'association Exister, qui se bat notamment pour les travailleurs et les demandeurs d'emploi, dix entreprises ont fermé à Fécamp en 2025. Douze autres ont été placées en procédures collectives. « *De mémoire, il n'y a jamais eu une liste si importante* », note Jean-Claude Bunel, président de la structure créée il y a plus de trente ans.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Installée rue du Grand Moulin à Fécamp, l'association n'a de cesse de voir son volume de dossiers augmenter, dans tous les domaines. Tout en dénonçant, pour sa part, « *une absence de reconnaissance au niveau des structures de l'État* ».

Les moins de 30 ans et les plus de 50 ans

En 2025, la porte de l'association a été poussée près de 6 000 fois. « *La catégorie Jeunes 16-30 ans a augmenté de 4,57 %*, note Jean-Claude Bunel. *On remarque plus de jeunes sans emploi de façon inquiétante. Cela justifie bien notre analyse d'un recul dans les primes-embauches des jeunes.* »

D'un autre côté, les plus de 50 ans représentent plus de 40 % de ceux qui demandent de l'aide à Exister. Soit une légère augmentation, par rapport aux autres années. « *Malgré cela, le législateur et le Medef veulent augmenter le temps de travail* », fustige Jean-Claude Bunel.

Logement, retraite, France Travail aussi

Le champ d'action d'Exister ne se limite pas au travail. En matière de logement, à [Fécamp](#) et dans son agglomération, les bénévoles dénoncent « *des expulsions de plus en plus nombreuses et indécentes* ». Côté guichets, Exister reproche, comme les années précédentes, l'absence de permanences en matière de retraite.

Chez France Travail, Jean-Claude Bunel constate « *une détérioration des services due à une baisse des effectifs et au temps d'ouverture des agences. À Fécamp : fermeture tous les après-midi et reçus seulement sur rendez-vous* ». Ce qui pousserait autant le public à se tourner vers Exister.

« La seule issue est de continuer à se battre pour exister. »

Jean-Claude Bunel, Président de l'association Exister

Et, l'activité en matière juridique suffirait [à la présence d'Exister sur le territoire](#). Ces douze derniers mois, 1 827 entretiens ont été réalisés en lien avec le droit des personnes. Beaucoup de travailleurs dans le bâtiment, le commerce et l'hôtellerie-restauration. « *Les inaptitudes au travail sont toujours légion, avec une proportion effarante de syndromes psychologiques. Ces derniers semblent toujours contestés par les employeurs, et par la Sécurité sociale.* » L'association pointe du doigt « *une déshumanisation du personnel. On voit aussi apparaître l'effet Intelligence artificielle* ». Alors, elle souhaite continuer ses actions auprès de ses adhérents. « *La seule issue est de continuer à se battre pour exister* », formule Jean-Claude Bunel.

Lire aussi



[Municipales 2026 à Sainte-Hélène-Bondeville : une adjointe au maire lance sa propre liste](#)



Chapelle Darblay : en difficulté financière, le repreneur canadien Fibre Excellence menace de se retirer fin mars - ICI

5–6 minutes

Un rassemblement était organisé ce mercredi midi sur le site de la papèterie Chapelle Darblay à Grand-Couronne. © Radio France - Christine Wurtz

Diffusé le jeudi 12 février 2026 à 7:31

Publié le jeudi 12 février 2026 à 7:31

Le repreneur canadien Fibre Excellence menace de quitter la France, emportant avec lui l'espoir de rouvrir Chapelle Darblay à Grand-Couronne. Le groupe papetier, en difficulté face aux coûts de l'énergie et de la matière première, pourrait jeter l'éponge fin mars. La CGT en appelle à l'État.

Devant le bâtiment du comité d'entreprise de la papeterie de Grand-Couronne (Seine-Maritime), ce mercredi 11 février 2026, la CGT a sorti les drapeaux, la sono, invité les élus et battu le rappel auprès des anciens salariés. Depuis **la fermeture du site UPM en 2020**, que tout le monde appelle par son nom historique **Chapelle Darblay**, le projet de reprise a connu des péripéties, mais les planètes étaient alignées, rappelle **Cyril Briffault, le délégué CGT de l'usine**. *"Au mois de janvier devait être annoncée une bonne nouvelle : un redémarrage, une reprise, etc. Et finalement, on se retrouve le bec dans l'eau avec en plus de cela, deux boîtes qui ferment"*. Les usines de Tarascon et Saint-Gaudens pourraient fermer. Le propriétaire **Fibre Excellence** menace d'abandonner

toutes ses activités papetières en France.

Le groupe canadien en grande difficulté financière

"Fibre Excellence annonce des difficultés financières dues à la régulation de l'énergie et aux coûts de l'énergie dans le sud de la France et en même temps aux problèmes de régulation du bois. Tout cela, ce sont deux sujets qui normalement sont gérés par l'État, ça devrait être facile à régler. Sauf que ce n'est pas le cas, et comme ce n'est pas le cas, toutes les délégations des copains de la CGT et d'autres sont montées à Bercy pour voir quelles sont les possibilités, qu'est-ce qui se passe et pourquoi on en arrive à des extrémités comme ça", explique Cyril Briffault.

Des discussions sont en cours avec Bercy

La solution, c'est à l'État de la trouver, selon **Abdelkrim Marchiani, vice-président de la Métropole Rouen Normandie**, en charge de l'économie : *"Soit l'État prend ses responsabilités sur la problématique de réindustrialisation et d'investissement très concret pour que le sujet de la pâte à papier ne soit pas un sujet où on dépendra d'autres pays, donc c'est un vrai sujet de souveraineté aussi bien que d'écologie. Soit on continue à se regarder et à ne pas trancher, donc à chaque fois, les délais qui sont rajoutés ne permettent pas d'avancer. Et ça nous met en colère"*.

Sur le site, rappelle Cyril Briffault, tout est prêt à redémarrer.

"Maintenant on attend". Et le temps presse. Si aucune solution n'est trouvée d'ici la fin du mois de mars, **le groupe canadien jettera définitivement l'éponge**. Mille emplois seront supprimés en France et la réouverture de Chapelle Darblay un jour serait plus que compromise.

- [Grand-Couronne](#)
- [ICI Normandie \(Seine-Maritime - Eure\)](#)
- [Économie locale](#)

La reprise de la papeterie Chapelle Darblay est-elle menacée ? Les difficultés d'un des repreneurs sèment le doute

Écrit par Sylvie Callier

4–5 minutes

Les travaux de reconversion de l'ancienne papeterie centenaire Chapelle Darblay près de Rouen auraient dû débiter en 2026. Presque deux ans après son rachat, c'est toujours l'attente. L'un des repreneurs a des difficultés financières dans ses deux usines papetières du sud de la France. A Grand-Couronne, la CGT a organisé un rassemblement ce mercredi 11 février 2026 devant l'usine en sommeil.

L'actu des régions

Chaque jour, un tour d'horizon des principales infos de toutes les régions.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'actu des régions". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

C'est un immense bâtiment déserté sur les bords de Seine dans la zone industrialo-portuaire.

L'ancienne papeterie de Chapelle Darblay. L'herbe envahit le site, des chaînes avec des cadenas enserrant les tourniquets d'entrée du personnel.

L'ancienne papeterie est fermée depuis 2020. 228 personnes ont

perdu leur emploi.

Ce mercredi 11 février 2026, la CGT organisait un rassemblement pour alerter sur le temps qui s'étire dangereusement, sans que ne débute la reconversion du site en usine de papier pour ondulé (PPO) pour faire des cartons.

Normalement aujourd'hui on aurait dû vous annoncer une très bonne nouvelle, le rachat du terrain, le début des travaux. Finalement, on apprend fin décembre que leur bilan [du repreneur Fibre Excellence] est très mauvais à cause de la mauvaise régulation du prix de l'énergie et de l'approvisionnement en bois.

Cyril Briffault, Secrétaire CGT Chapelle Darblay

VIDEO - Reportage de N. Marot-Saferis et D. Meunier à Grand-Couronne, images de la papeterie Fibre Excellence à Saint-Gaudens.

Interviews de C.Briffault, secrétaire CGT Chapelle Darblay, A.Dauxerre, ancien représentant des cadres Chapelle Darblay et P. Bonzans, ancien salarié et ex-délégué syndical CGT.

durée de la vidéo : 00h01mn47s



Les travaux de reconversion de l'ancienne papeterie centenaire près de Rouen auraient dû débuter en 2026. Presque quatre années après son rachat, c'est toujours l'attente. L'un des repreneurs a des difficultés financières dans ses 2 usines

papetières du sud de la France. A Grand-Couronne, la CGT a organisé un rassemblement ce 11 février devant l'usine en sommeil. • ©N Marot Saferis/D. Meunier/ Images de Saint-Gaudens/ France Télévisions

La reconversion de la papeterie est le projet des deux repreneurs, Veolia et "Fibre Excellence" (production française de pâte à papier). Le rachat a été signé en 2022.

En juin 2025, l'État s'est aussi engagé à hauteur de 27 millions d'euros dans le capital de l'entreprise qui pilotera la relance du site industriel de Grand-Couronne, près de Rouen.

En ce début de l'année 2026, [la conjoncture est mauvaise](#) pour "Fibre Excellence" dans ses deux usines de Saint-Gaudens et Tarascon. Cela pourrait avoir des effets collatéraux sur le projet de reconversion de Grand-Couronne.

Ce 11 février, une délégation syndicale a été reçue au ministère de l'Economie avec des représentants de l'industrie papetière.

Cyril Briffault, secrétaire CGT Chapelle Darblay a donné les premières informations : *"On nous annonce encore qu'il va falloir prendre du temps que l'État n'est pas prêt. Est-ce qu'on parle de trimestre ou plus que ça ?"*. Il ajoute aussi :

Les choses ne sont pas catastrophiques, on a toujours de l'espoir, on a connu bien plus grave. Nous avons la chance de pouvoir alerter avant que ça tombe. On a envie de dire à l'État, c'est à vous de jouer encore une fois.

Cyril Briffault, secrétaire CGT Chapelle Darblay

L'attente se poursuit à Grand-Couronne. Ce site industriel dédié au papier devait célébrer ses 100 ans en 2029.

L'accident d'un véhicule utilitaire sur l'autoroute A 28 provoque quelques ralentissements en Seine-Maritime

2-3 minutes

Ce jeudi 12 février, alors qu'une petite pluie s'était à nouveau invitée en Pays de Bray, un véhicule utilitaire a fait une sortie de route sur l'autoroute A28 près de Neufchâtel.

Sur le même thème

[Accident](#)

[Autoroute 28 \(A28\)](#)

[Pays de Bray](#)



Un véhicule impliqué dans un accident sur l'A28 à la sortie de Neufchâtel-en-Bray. ©Photo fournie au Réveil

Par [Sébastien Aliome](#) Publié le 12 févr. 2026 à 9h22

Un [accident](#) s'est produit sur l'[autoroute A28](#) ce jeudi 12 février 2026 à hauteur de la commune d'**Esclavelles**, juste après l'échangeur du Four rouge dans le sens **Abbeville-Rouen**.

L'**accident** a eu lieu aux alentours de 8 h à proximité de [Neufchâtel-en-Bray](#) (**Seine-Maritime**), et a provoqué un léger ralentissement, une des deux voies ayant été coupée à la **circulation**.

Un seul véhicule impliqué dans l'accident

Très vite, [gendarmes](#) et [pompiers](#) se sont rendus sur place, ainsi que la **direction des routes** afin de sécuriser la chaussée et d'avertir les **automobilistes**.



L'accident a obligé à la neutralisation d'une voie sur l'autoroute A28, causant quelques ralentissements. ©Photo fournie au Réveil

Selon les premiers constats, seul un **véhicule utilitaire** de couleur blanche serait impliqué dans l'accident. Vers 8 h 45, une dépanneuse était sur les lieux afin d'évacuer la fourgonnette accidentée.

Les causes de l'**accident** devront être déterminées par l'enquête à venir.

À Rouen, un automobiliste meurt dans sa voiture embrasée après avoir heurté un coffret gaz

Paris Normandie

2-3 minutes

Un grave accident s'est produit rue de Lausanne à Rouen mercredi 11 février 2026 après-midi. Une voiture a pris feu après avoir heurté un coffret gaz et le conducteur est mort.



L'accident mortel a provoqué un feu et embrasé la voiture de la victime qui a heurté un coffret gaz avec sa voiture à Rouen. - photo d'illustration Adobe Stock

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Publié: 11 Février 2026 à 19h50 Temps de lecture: 1 min

35 sapeurs-pompiers à bord de 13 engins sont intervenus un peu avant 17 h rue de Lausanne à Rouen pour un grave accident de la circulation impliquant une voiture [contre un coffret gaz](#). À l'arrivée sur les lieux, le véhicule était entièrement embrasé et une fuite de gaz enflammée menaçait une habitation à proximité.

Évacuation du périmètre

Une personne présente à l'intérieur du véhicule a été déclarée décédée par le médecin SMUR sur place. Sept personnes ont été évacuées du périmètre de sécurité et ont pu regagner leurs logements.

340 abonnés privés du gaz

Le sinistre a été éteint. 340 abonnés sont privés de gaz pour la soirée, suite à la coupure de sécurité réalisée par GRDF.

Lire aussi



[« Ce sont des gens dangereux » : une séquestration violente entre « amis » jugée à Rouen](#)



Un élève de maternelle vient à l'école avec un poing américain : des parents d'élèves interpellent l'inspectrice

Écrit par Manon Loubet

4-5 minutes

Des parents d'élèves de l'école maternelle Pasteur à Rouen (Seine-Maritime) sont très remontés. Lundi 2 février 2026, un élève de l'école maternelle est venu avec un poing américain. Si l'incident a été rapidement géré par l'équipe éducative et la police, les parents d'élèves demandent à ce que des mesures de prévention et de sécurité soient prises.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

INFO France 3 Normandie. C'était lundi 2 février 2026. Un élève de l'école maternelle Louis-Pasteur est arrivé dans l'établissement avec un poing américain, classé comme arme blanche.

Un message de la direction - que nous avons pu consulter - a été envoyé aux parents d'élèves des maternelles pour les alerter via l'application Educartable.

"Un élève de ma classe sans avoir l'intention de menacer ou de

blesser les autres élèves a apporté à l'école un objet (poing américain) classé comme arme blanche, peut-on lire dans le message signé du professeur. Cet objet a été immédiatement mis de côté par mes soins et récupéré ensuite par les forces de l'ordre."

L'élève a sorti cet objet de sa poche lors de l'accueil du matin pour le montrer à ses camarades, indiquait le rectorat à France 3 Normandie [vendredi dernier](#).

"Il s'agissait d'un comportement infantin : il n'avait pas conscience de la dangerosité de l'objet ni de l'interdiction de le détenir", informe l'académie, qui parle d'un "objet métallique inapproprié et interdit en milieu scolaire".

Conformément aux protocoles de sécurité stricts de l'Éducation nationale, l'objet a été immédiatement confisqué par l'équipe enseignante. Les autorités de police ont été sollicitées pour récupérer l'objet, par mesure de précaution.

"La famille a été reçue le jour même et un suivi éducatif et psychologique renforcé a été mis en place pour accompagner l'élève", poursuit le rectorat.

Si l'incident a été rapidement géré par l'équipe éducative, des parents d'élèves sont en colère. Une maman a d'ailleurs écrit un courrier à l'inspectrice pour déplorer *"l'absence de sécurité immédiate et d'information auprès des familles"*.

"Cet incident n'a été signalé à la DSDEN que le mardi 3 février, soit le lendemain, alors qu'il aurait dû être signalé immédiatement par la directrice, conformément aux obligations de sécurité et d'alerte. Par ailleurs, les parents des autres élèves n'ont pas été informés, alors que plusieurs enfants ont été témoins de la situation", peut-on lire dans le courrier que nous avons pu consulter.

Si aucune mesure concrète n'est mise en place rapidement, il existe un danger que d'autres enfants soient tentés de reproduire ou d'aggraver ce comportement.

Lettre d'une mère d'élève à l'inspectrice

Les parents d'élèves sollicitent l'intervention de l'inspectrice afin de *"connaître immédiatement les dispositifs et les mesures de sécurité qui seront mis en place pour protéger l'ensemble des élèves du groupe scolaire Pasteur"* mais aussi *"les mesures éducatives et préventives prévues pour accompagner l'enfant concerné et éviter toute récurrence"*.

De son côté, le rectorat ne souhaite pas *"faire de publicité sur la nature précise de l'objet confisqué pour ne pas créer de phénomène d'incitation ou d'inquiétude inutile"*.

"Ce qui compte, c'est, c'est que le protocole de sécurité a fonctionné : l'objet a été repéré et l'élève pris en charge. L'incident est clos au niveau de l'école", conclut le rectorat.

Météo. Coup de vent pour ces prochaines heures : la tempête Nils va-t-elle toucher la Seine-Maritime ?

Adrien Verger

~2 minutes

Un coup de vent issu de la tempête Nils est attendu entre ce mercredi soir et jeudi 12 février avec des pluies soutenues et des rafales parfois sensibles.

Rafales modérées mais parfois soutenues

Le vent devrait se renforcer dans la nuit de mercredi 11 à jeudi 12 février avec un basculement au secteur nord-ouest. Les rafales pourraient atteindre 50 à 70km/h, voire 80 à 90km/h localement près du Havre selon certains scénarios évoqués par le spécialiste météo de la Seine-Maritime Benoît Morel. Durant la journée de jeudi, des rafales encore sensibles sont attendues, généralement comprises entre 55 et 70km/h.

- **A lire aussi.** [De la neige attendue ce week-end en Seine-Maritime](#)

Fortes pluies et visibilité réduite mercredi soir

Des pluies copieuses sont également en cours ce mercredi soir, susceptibles de réduire fortement la visibilité sur les routes, en particulier sur les axes peu éclairés. La prudence est recommandée pour les automobilistes.

Risque de ruissellements et d'inondations localisées

Entre mercredi soir et jeudi, 20 à 40mm de pluie pourraient tomber sur le département. Des phénomènes de ruissellement et des inondations localisées restent possibles, notamment dans les zones sensibles ou mal drainées.

Piscine, plateau sportif, centre de santé... Ces neuf grands projets qui vont changer la région de Dieppe

6–8 minutes

Réunis mercredi 4 février 2026, les élus de Dieppe-Maritime ont débattu des grandes orientations du budget 2026, arrêté à 126,7 millions d'euros.

Sur le même thème

[Dieppe-Maritime](#)

[Travaux](#)

Article réservé aux abonnés



Plus de 17 millions d'euros vont être investis pour la nouvelle piscine Delaune, à Saint-Aubin-sur-Scie, près de Dieppe (Seine-Maritime). ©Twitter ville de Dieppe

Mercredi 4 février, les élus de Dieppe-Maritime ont examiné les grandes lignes du **budget 2026**, qui atteint 126,7 millions d'euros. Plus de la moitié est consacrée au fonctionnement courant, soit **67,4 millions**, le reste finançant les investissements : **59,3 millions**.

La progression des dépenses **par rapport à 2025**, s'expliquant, selon Sébastien Jumel, son président, notamment par la masse salariale et la contribution au redressement des finances publiques.

59,3 millions d'euros d'investissement

Le contrat de territoire signé en octobre avec la Région et le Département engage 42 millions d'euros d'ici 2027, dont une part importante sera réalisée cette année. L'Agglomération finance la majeure partie à hauteur de 24,3 millions, épaulée par la Région et le Département, des fonds européens et d'EDF.

Parmi les chantiers les plus emblématiques de 2026, la construction d'un centre de santé intercommunal regroupant 13 cabinets médicaux pour 2,9 millions au budget ; à Saint-Aubin-sur-Scie, la construction du nouveau centre aquatique Delaune pour 8,877 millions prévus cette année sur un coût total de 16,973 millions ; les premiers aménagements du futur pôle d'échanges multimodal de la gare pour 150 000 € ; et le démarrage des aménagements de la zone Eurochannel 3 à Martin-Église avec des fouilles archéologiques pour 1,476 million.

D'autres projets soutenus sont portés par les communes : l'acquisition de 27 cabines de bain à Pourville pour 267 075 € à charge de l'Agglomération ; l'aménagement de la traverse du centre-bourg à Varengueville-sur-Mer pour 665 461 € ; l'espace Alice-Guy à Arques-la-Bataille pour 1,773 million ; l'aménagement du centre-bourg de Saint-Aubin-sur-Scie pour 473 285 € ; ou encore un plateau sportif à Offranville pour 571 172 €.

Une école de la deuxième chance

L'Agglomération investira 8,7 millions d'euros dans le programme local de l'habitat 2025-2030 pour la construction de 3 717 logements pour les besoins locaux et les salariés du chantier de l'EPR2. Dieppe-Maritime intervient également sur l'aménagement des zones économiques qui, en 2026, subiront pour certaines des travaux et la réalisation d'un parking de délestage. Sur le plan économique, la collectivité prépare aussi avec les acteurs du territoire la création d'une école de production et de la deuxième chance.



Près de 42 millions d'euros seront investis d'ici 2027. ©Marie Lemaistre / Les Informations

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'inscrire](#)

Premier financeur du conservatoire Camille-Saint-Saëns, Dieppe-Maritime noue des partenariats avec Dieppe Scène nationale, Osarques et l'Académie Bach, et participe au financement du festival Jedi. Ce soutien se poursuit en 2026 « sans réduction de

voilure » est-il précisé. Dans le domaine sportif, la collectivité accompagne le FC Dieppe et Dieppe Basket pour leur saison de haut niveau, tout en assurant l'entretien des grands équipements.

Les quatre antennes du centre de santé intercommunal, à savoir Le Pollet, l'hôpital, Janval, Le Val-Druel, vont s'étoffer avec l'arrivée d'un onzième praticien, de deux ou trois médecins juniors et d'un orthophoniste à temps partiel.

L'enjeu 2026 en matière de transport sera de toucher de nouveaux usagers. Des concertations vont être menées avant l'entrée en vigueur de la nouvelle délégation de service public à l'été 2027. La mise en accessibilité des quais de bus se poursuit, tout comme le développement des mobilités douces : voie cyclable Dieppe-Pourville, schéma directeur cyclable et abri vélo à la gare dans le cadre du futur pôle multimodal.

Une fiscalité stable

Dieppe-Maritime poursuit sa politique de gestion de l'eau et de l'assainissement avec le curage de six bassins de rétention et le renouvellement des réseaux.

En matière de déchets, l'Agglomération poursuit le renouvellement des bennes, déploiera des points d'apport volontaire et pilotera, avec l'Ademe, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, une étude de réhabilitation de l'ancienne décharge de Sainte-Marguerite-sur-Mer. Elle relance également le projet de réseau de chaleur biomasse à Dieppe.

La fiscalité communautaire ne sera pas augmentée en 2026, grâce à un taux d'endettement jugé favorable de 4,2 ans – contre une moyenne de 12 ans pour des intercommunalités équivalentes selon Sébastien Jumel -, mais aussi aux financements extérieurs et à un recours « raisonné » à l'emprunt. L'excédent de 60 millions d'euros permettra de financer les investissements prévus sans nouvel emprunt.

Malgré le vote du rapport d'orientation, André Gauthier a exprimé le

désaccord de l'opposition. « Dans la droite ligne » de leur précédente position sur le pacte financier fiscal, elle refuse qu'il y ait un impôt supplémentaire dans l'Agglomération, citant les 2,290 millions d'euros « qui ont été ou qui seront ponctionnés en 2026 sur le foncier bâti ».

Et il s'inquiète des années suivantes en matière de fiscalité. « Nous assumerons l'ensemble des investissements décidés ensemble sans hausse fiscale en 2026, ni après », garantit Sébastien Jumel.

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Près de Dieppe, quels sont les aménagements prévus sur cette route départementale à Hautot-sur-Mer ?

Loïc Potier

4–5 minutes

Des travaux importants ont lieu sur la RD 153 reliant Pourville à Petit-Apperville, deux hameaux de la commune d'Hautot-sur-Mer, près de Dieppe. La circulation est perturbée.



Publié: 11 Février 2026 à 16h01 Temps de lecture: 2 min

Commencés le 27 janvier dernier, les travaux ont lieu sur la RD 153 entre Petit-Apperville et Pourville, deux hameaux de la commune d'Hautot-sur-Mer, près de Dieppe, obligeant la fermeture de la route en journée, de 8 h 30 à 16 h 30. Le reste du temps, elle est ouverte en circulation alternée. En toute logique, les aménagements devraient être terminés à la fin du mois de février. Comme il s'agit d'une route départementale, le coût de l'opération est entièrement pris en charge par le Département pour un montant TTC de 840 000 €.

Une piste légèrement surélevée

« Il s'agit de refaire la piste cyclable, installée en 2013 sur le côté de la route, sur un segment de 180 mètres », explique André Gautier, vice-président au conseil départemental. « Elle était installée sur un caillebotis en bois qui s'est usé avec le temps et qui

devenait glissant et dangereux pour les usagers. » Un remblai a été aménagé sur le côté de la RD 153 et sera légèrement surélevé.

« Afin de réaliser cette nouvelle voie cyclable, la route est barrée à la circulation automobile l'après-midi à cause de l'emprise des engins de travaux publics qui sont utilisés. À terme, une rambarde sera installée séparant la route et la piste cyclable afin d'assurer la sécurité des cyclistes. »

N'oublions pas les grenouilles

L'écologie n'est pas oubliée. « C'est proche d'une zone humide et il y a la migration des grenouilles et crapauds qui entament leur cycle de reproduction. Nous allons aménager des passages pour tous les amphibiens afin qu'ils ne soient pas écrasés par les véhicules. La route est généralement fermée à l'arrivée du printemps et à la tombée de la nuit. » Chaque année, le Département fait fermer la circulation la nuit, sauf pour les riverains, pendant environ trois semaines et cela commence généralement à la mi-février.

Lire aussi



[Pourquoi ces travaux impressionnants, dans le port du Tréport ?](#)



Pourquoi ces travaux impressionnants, dans le port du Tréport ?

Xavier Togni

4–5 minutes

Un impressionnant chantier a été mené en cette première semaine de février 2026 à l'entrée du bassin de pêche, pour changer une canalisation d'eaux usées passant au fond du sas.



Publié: 11 Février 2026 à 14h36 Temps de lecture: 2 min

C'est un chantier spectaculaire qui vient de s'achever au Tréport, ce vendredi 6 février, à l'entrée du bassin de pêche.

Contrairement aux apparences, il ne concernait pas les installations portuaires, mais le réseau des eaux usées. En effet, le Syndicat mixte d'assainissement Bresle-Littoral (SMABL) devait intervenir sur la canalisation en acier qui passe au fond du sas pour transporter les eaux usées du quai de la République vers la pompe de relevage du quai Sadi-Carnot. Elle a été fortement dégradée par le milieu marin, était souvent percée, et devait être remplacée, sur environ 50 mètres de long.

Trois grues de levage

Mais le syndicat a dû d'abord déterminer, avec les autorités portuaires, le meilleur moment pour réaliser cette opération.

« *C'était cette semaine*, indique un responsable, *car il nous fallait profiter de la fermeture du port pour des travaux courants*

d'entretien, et nous étions en période de grandes marées. » Ce qui a permis aux entreprises de travailler plus longtemps à marée basse, en l'occurrence tôt le matin et tard le soir.

Ce n'était pas la seule particularité de ce chantier, qui aurait été plutôt banal ailleurs. Après « *une bonne semaine de préparation* », il a aussi nécessité le recours à du matériel lourd, notamment trois grues de levage et des nacelles pour convoyer outillage et personnel. Tout ceci a fait grimper les prix, le montant de l'investissement s'élevant à environ 270 000 euros. La nouvelle canalisation, elle, est « *en pehd* (matière plastique, NDLR), *qui supporte bien mieux ce type d'environnement* ».

Le gros des travaux est désormais terminé, les finitions seront réalisées cette semaine.

Lire aussi



[« On veut être facilitateurs » : la commune de Veules-les-Roses recherche un médecin généraliste](#)



Accusé de complicité de génocide au Rwanda, l'embarrassant agent révoqué puis promu par la Ville de Rouen

4–5 minutes

Un employé franco-rwandais de la ville de Rouen est jugé en appel aux assises de Paris pour complicité de génocide, après avoir été condamné en première instance. Explications.

Sur le même thème

[Justice](#)

[Nicolas Mayer-Rossignol](#)

Article réservé aux abonnés



La ville de Rouen emploie un franco-rwandais jugé en appel pour complicité de génocide et crime contre l'humanité. (©Archives 76actu/FM)

C'est une affaire qui pourrait bien embarrasser la mairie de [Rouen](#). **Claude Muhayimana**, Rwandais naturalisé français de 65 ans, travaille en tant que cantonnier (entretien des routes et/ou voies ferrées, NDLR) pour la ville depuis 2007.

Condamné en première instance

Sauf qu'en 2021, M. Muhayimana a été condamné, en première instance, à 14 ans de prison pour **complicité de génocide et de crime contre l'humanité**, pour son rôle présumé lors du génocide rwandais en 1994, où il est accusé d'avoir été chauffeur pour des gendarmes et miliciens vers des lieux de massacres.

Emprisonné durant un an, il a été relâché dans l'attente de son procès en appel... et **réintégré aux services de la ville**. En 2024, il a même **bénéficié d'une promotion**. Un dossier sur lequel travaillent depuis longtemps nos confrères du média [Le Poulpe](#).

La Ville se retranche derrière le droit

Comment expliquer que ce fonctionnaire, révoqué suite à sa condamnation, ait ensuite été réintégré puis promu ? « **Il est présumé innocent**, nous ne faisons qu'appliquer la loi », nous répond Jean-Marc Magda, directeur général des services de la mairie de Rouen. « Cette personne est employée depuis 2007, et n'a jamais fait parler d'elle. » Pour son travail, s'entend.

Je comprends qu'on puisse être interpellé, les faits reprochés sont très graves. Mais soit on fait fi de la présomption, soit on l'applique.

Jean-Marc Magda précise bien que durant son incarcération, Claude Muhayimana n'a **plus touché le moindre salaire** de la ville – une prime lui a bien été versée, mais elle concernait l'année précédant sa condamnation.

Une promotion « classique »

Concernant sa promotion, là encore, circulez il n'y a rien à voir. « C'est un avancement au choix classique, avec un nombre d'ancienneté et une appréciation sur sa manière de servir. » Agent de catégorie C, Claude Muhayimana est passé de deuxième à première classe au printemps 2024, placé en sixième position sur une liste de 45 avancements cette année-là, comme nous l'apprend une source syndicale – confirmant une autre information du *Poulpe*.

Votre région, votre actu !

Recevez chaque jour les infos qui comptent pour vous.

[S'incrimer](#)

Cette même source syndicale s'interroge sur la légalité de cette réintégration de M. Muhayimana. « Pour moi s'il y a eu un arrêté de révocation il n'a pas le droit de réintégrer la ville, il y a là un vice de forme. » Un expert en droit public, contacté par *76actu*, nous signale au contraire qu'**une telle réintégration est possible**, soit parce qu'une juridiction administrative a tranché en ce sens, soit parce que la ville a rectifié sa décision pour une quelconque raison – une crainte de vice dans la procédure, par exemple.

Nicolas Mayer-Rossignol pris à partie

À l'approche des Municipales 2026, le maire Nicolas Mayer-Rossignol, déjà en poste quand Claude Muhayimana a été condamné puis réintégré, est interpellé à ce sujet. Ainsi la députée LFI Alma Dufour s'est fendue [d'une publication](#) sur ses réseaux, et Marine Caron, candidate à la mairie, a demandé par courrier à l' élu **d'ouvrir une enquête administrative** « au sujet de la réintégration puis de la promotion de monsieur Claude Muhayimana ».

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Un bus a-t-il roulé sur une personne au Havre ? LiA détaille les circonstances de cet accident

3–4 minutes

Vers 13 heures ce mardi 10 février 2026, un accident a eu lieu près du centre Coty au Havre entre un bus de la ligne C2 et un usager. LiA donne sa version des faits.

Sur le même thème

[Accident](#)

[Circulation](#)

[Pompiers](#)

Article réservé aux abonnés



L'accident a eu lieu au niveau de l'arrêt de Bus « Thiers » près du centre Coty au Havre. (©illustration 76actu)

Mardi 10 février 2026 en début d'après-midi, [un accident](#) s'est produit avenue René-Coty au [Havre](#) entre **un bus LiA de la ligne C2 et un passager**. Celui-ci a chuté en descendant du bus et certains passants ont avancé que la conductrice aurait roulé sur une partie de son corps en redémarrant. Une collision qui a nécessité **l'intervention des secours** et a paralysé, un temps, la circulation.

Au lendemain des faits, LiA donne sa version.

Une victime « très alcoolisée »

Vers 13 heures ce mardi, un homme « très alcoolisé » selon LiA, monte à l'arrêt Condé avant de descendre à l'arrêt Thiers, non loin du **centre Coty**. Celui-ci est vraisemblablement en possession d'une bouteille.

Il s'écarte du véhicule d'environ un mètre, fait demi-tour pour revenir vers l'arrêt et, à ce moment-là, perd l'équilibre. Il chute alors contre le bus et se retrouve entre le quai et le véhicule.

Toujours d'après le réseau de transports en commun, « la conductrice effectue son arrêt normalement et redémarre, sans possibilité de percevoir le comportement de l'individu, celui-ci étant sorti de son champ de vision. »

Les blessures de la victime, sans gravité sur le corps, seraient liées à sa première chute et aux débris de verre de sa bouteille, qui se serait cassée sous le choc.

Pour LiA « aucun élément n'a établi que le bus avait roulé sur une partie du corps de cette personne ». Et de conclure que « les secours avaient décidé d'une évacuation en urgence absolue, ne pouvant pas déterminer immédiatement si le bus avait roulé sur la personne. »

Suivez l'actualité du Havre sur notre [chaîne WhatsApp](#) et sur notre [compte TikTok](#)

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu.](#)

Yerville. Dans cette école, les enfants pourront-ils avoir des enseignants à la rentrée ?

Le Courrier Cauchois

~3 minutes

"Depuis plusieurs semaines, de nombreux professeurs sont absents de manière répétée. Conscients de cette situation, nous avons fait notre possible auprès de l'inspection académique, de façon à être entendus et que vos/nos enfants ne subissent pas ces problèmes". Cette affirmation est extraite d'un courrier adressé aux parents d'élèves du groupe scolaire Jules-Guéville par les parents d'élèves élus. Dans cette communication, Ils assurent également qu'enfants, enseignants et personnels *"ont droit à un cadre sécurisé et stable"*.

Un problème d'accueil d'élèves

Un cadre sécurisé et stable, c'est justement le problème. Pour Marine Job, secrétaire départementale du syndicat national unifié des directeurs, instituteurs, professeurs des écoles, AESH, psyEN et contractuels Education nationale de Seine-Maritime (SNUDI - FO 76), qui est allée sur place *"par hasard mardi"*, *"les enseignants de maternelle et le directeur sont en arrêt en raison des conditions de travail"*. Elle évoque *"l'accueil d'élèves violents et ingérables"*. *"La gendarmerie était sur place"*, relève-t-elle. *"Ce genre de problèmes, on en rencontre de plus en plus"*, assure Marine Job.

Du côté de l'Education nationale, on se veut rassurant. Guillaume Charlemein, adjoint à la directrice académique, chargé du 1^{er}

degré, explique : *"Nous avons été alertés sur la situation d'enseignants en arrêt en cycle 1 et nous sommes sur une période où nous avons un pic d'arrêts"*. Concernant Yerville spécifiquement, il assure que *"l'école et une conseillère pédagogique de la circonscription sont en relation permanente avec la famille de l'élève, lequel est accompagné par un enseignant spécialisé, dans l'école"*. L'académie annonce vouloir *"résoudre assez rapidement cette situation, trouver une réponse adaptée aux besoins de l'enfant, pour l'élève, pour la famille, pour l'école"*. Ce n'est pas le ressenti du côté de la mairie. Le premier édile, Thierry Louvel regrette les difficultés à remplacer les absents. Mercredi 11 février, il l'assurait : *"Malheureusement, il n'y a pas de nouveau. Ils nous avaient promis trois remplaçants, on est retombé à deux"*. S'il est proposé aux parents qui le peuvent de garder leurs enfants, ceux qui sont accueillis sont répartis dans les autres classes. *"Nous cherchons des solutions pour l'élève, les deux élèves concernés. Mais c'est au rectorat de trancher. On récupère les dommages collatéraux"*. Une mobilisation à la rentrée n'est pas exclue.

"Il faut se battre pour l'avenir de nos enfants." Des parents d'élèves et des enseignants protestent contre la suppression de plus de 200 postes en Normandie

Écrit par Maeva Dumas

5–6 minutes

Plusieurs syndicats de parents d'élèves et de professeurs ont manifesté, ce mercredi 11 février 2026, devant le rectorat à Rouen contre la suppression de plus de 200 postes dans la région. Une mesure qu'ils estiment dangereuse pour les élèves et la qualité de l'enseignement.

La Quotidienne Société

De la vie quotidienne aux grands enjeux, recevez tous les jours les sujets qui font la société locale, comme la justice, l'éducation, la santé et la famille.

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "La Quotidienne Société". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter.

[Notre politique de confidentialité](#)

Drapeaux et pancartes à la main, le mécontentement des parents d'élèves et des enseignants normands se lit sans difficulté devant le rectorat de l'académie de Normandie à Rouen.

Rassemblés ce mercredi 11 février en milieu d'après-midi, ils sont plusieurs dizaines à être venus protester contre la suppression de postes dans la région en primaire et en élémentaire qu'ils jugent

"insensée et dangereuse".

"C'est vraiment problématique d'en arriver là, nos classes sont déjà surchargées et nos professeurs ne peuvent plus enseigner correctement", constate gravement Anthony Brethelot, président de la Fédération nationale des conseils de parents d'élèves (FCPE) en Seine-Maritime.

À la rentrée 2026, environ 270 postes seront supprimés à l'échelle de la Normandie. Parmi eux, *"135 emplois d'enseignants en primaire, 108 en collège, 10 en lycée et 18 postes administratifs"*, indique le rectorat de l'académie de Normandie.

Un nombre alarmant selon les parents d'élèves qui déplorent un manque important de professeurs et des classes bondées.

"La qualité de l'enseignement est en danger, on supprime des postes et ça a pour conséquence de surcharger les classes. Au lieu d'avoir une vingtaine d'élèves, ce qui serait l'idéal, on est désormais à 30 élèves par classe de manière générale. C'est quasiment le cas de tous les collèges en Seine-Maritime, il faut se battre pour l'avenir de nos enfants", indique Anthony Brethelot.

Des classes jugées trop remplies et qui ont des effets concrets sur le quotidien des élèves. *"Les enfants sont moins attentifs et ça crée aussi d'importantes difficultés pour la mise en place de groupes de travail et de travaux pratiques"*, souligne le président FCPE de Seine-Maritime.

Ces suppressions, effectives à l'échelle nationale et notamment en Normandie dès septembre 2026, ont également été massivement dénoncées par les enseignants.

Professeur de français en lycée à Évreux et secrétaire départemental du SNFOLC dans l'Eure, Laurent Baussier réfute l'argument de la baisse démographique utilisé comme motif par le ministère de l'Éducation nationale pour expliquer la suppression de postes.

"Oui le nombre d'élèves va baisser légèrement, mais ça ne

concerne que les collèges et ce n'est pas une raison pour enlever les professeurs. Enlever des emplois, c'est réadapter la situation au nombre d'enfants, mais continuer à la maintenir à un niveau critique", rapporte-t-il.

[Le SNFOLC de l'Eure était l'un des syndicats présents venus manifester ce mercredi 11 février devant le rectorat de l'académie de Normandie à Rouen. • © FTV / Maëva Dumas](#)

Un constat aussi partagé par Isabelle Nonancourt, professeure d'histoire, et et Claire Mabilie, professeure de français et latin, dans l'Eure, qui soulignent aussi les conséquences de la mesure sur l'inclusivité en classe et l'accès à l'enseignement.

"Les enfants en situation de handicap vont durement payer le prix de cette décision, on ne peut pas les accueillir dans de telles conditions et on manque d'AESH. Il ne faut pas oublier aussi les élèves qui font devoir faire plus de kilomètres pour aller à l'école à cause des fermetures de classes, quand on vit en campagne cela peut être vite compliqué."

Des contestations que le SNFOLC de l'Eure envisage de porter le 10 mars prochain devant le ministère de l'Éducation nationale et qui espère être rejoint prochainement par d'autres syndicats et les parents d'élèves.

Lillebonne. Après l'attaque d'une enseignante, un professeur témoigne : "Il ne faut pas sombrer dans la peur"

Cédric Thomire

3-4 minutes

Un adolescent de 14 ans, scolarisé en classe de 3^e dans un collège de Sanary-sur-Mer (Var), a poignardé à quatre reprises et grièvement blessé sa professeure d'arts plastiques, mardi 3 février. Un fait divers qui a profondément choqué la communauté éducative. Comment les enseignants vivent-ils ce type d'agression ? A Lillebonne, [Christophe Larre-Larrouy, professeur d'histoire au collège de la Côte Blanche](#), refuse de céder à la peur. *"Non, heureusement, ni moi ni mes collègues ne venons travailler avec la boule au ventre."* Après 25 ans de carrière, il assure ne pas enseigner dans la crainte permanente. *"Quand je fais une remarque à un élève pour qu'il progresse, je ne me demande pas s'il va sortir un couteau."* Selon lui, ces actes restent *"très marginaux"*, même si aucun établissement n'est totalement à l'abri.

Une agression en 2021

La violence n'est pourtant pas qu'un sujet théorique. En juin 2021, dans son collège, [un élève avait agressé une conseillère principale d'éducation dans la cour](#). A la rentrée suivante, les enseignants avaient fait grève pour réclamer davantage de moyens humains. L'Education nationale avait estimé que cette agression n'était pas liée au nombre d'adultes présents dans l'établissement. L'élève avait été exclu.

Comment expliquer de tels passages à l'acte ? Pour l'enseignant, les facteurs sont multiples. *"Le contexte international est violent et les réseaux sociaux ne favorisent pas toujours les comportements apaisés. Il ne faut pas oublier non plus la crise du Covid-19 : certains élèves ont subi ou vécu des situations difficiles."* Le représentant du SNES-FSU évoque aussi un mal-être adolescent plus perceptible au quotidien, sans exonérer l'institution de toute responsabilité.

Des manques pointés du doigt

"Notre médecin scolaire est parti à la retraite et n'a pas été remplacé. Or nous voyons des élèves qui ne vont pas bien : ceux qui se fichent de tout, qui s'énervent pour rien. Je ne suis pas psychologue, c'est mon ressenti, mais il faut des professionnels pour les accompagner." Il souligne également l'absence d'infirmière scolaire depuis trois mois dans l'autre collège lillebonnais, Pierre-Mendès-France. Quant à l'installation de portiques de sécurité à l'entrée des établissements, il juge la mesure inadaptée. *"Cela créerait des attroupements à l'extérieur et beaucoup d'objets du quotidien pourraient déclencher l'alarme."* Pour le syndicaliste, la réponse se situe ailleurs : *"Le nombre d'élèves va baisser dans les années à venir. L'Education nationale doit en profiter pour réduire les effectifs par classe. A quinze, on peut travailler sereinement. A trente, le climat est plus bruyant et les conditions d'apprentissage se dégradent."*

Bacqueville-en-Caux. Pourquoi cette enseignante est-elle convoquée devant le tribunal ?

Nicolas Durand

~3 minutes

Mais que se passe-t-il derrière le discret portail de l'établissement privé Saint-Léonard situé dans la commune de [Bacqueville-en-Caux, près de Dieppe](#) ? D'après les révélations de nos confrères des [Informations Dieppoises](#), une enseignante est soupçonnée de violence sur de jeunes élèves de l'établissement. Des informations que nous avons pu nous faire confirmer. Des cris, des tirages de bras ou de capuches signalés en septembre dernier, et datant de l'année scolaire précédente, sont au cœur de la procédure.

Convocation au tribunal

Contactée par la rédaction, Marion Meunier, procureure de la République de Dieppe, *"confirme qu'une enquête pénale a été diligentée"* par le parquet de Dieppe à la *"suite d'une plainte d'un parent d'élève déposée en septembre dernier concernant les agissements violents qu'auraient subis certains enfants d'une classe de maternelle de la part de leur enseignante"*. A l'issue de l'enquête menée, des auditions de différents témoins et de la mise en cause, la responsable du parquet précise qu'une *"convocation devant le tribunal correctionnel lui a été délivrée pour ces faits, qualifiés de violences sur mineurs par personne ayant autorité."*

"L'enseignante n'est plus en classe et il n'est pas prévu qu'elle reprenne pour le moment"

L'enseignement catholique, également invité à réagir concernant ces agissements, indique que *"tous les éléments ont été transmis à l'inspecteur de circonscription, auprès du rectorat et de l'inspection"*. L'institution se veut rassurante. *"L'enseignante n'est plus en classe et il n'est pas prévu qu'elle reprenne pour le moment."* Les familles qui le souhaitaient ont pu être reçues par un psychologue qui travaille avec l'enseignement catholique. *"Ce dossier fait l'objet d'un suivi rigoureux de notre part, en lien étroit et constant avec la Direction diocésaine de l'enseignement catholique (DDEC) de Seine-Maritime, s'agissant d'une école privée, complètent les services de l'académie de Normandie. Dès que les faits ont été portés à notre connaissance, les mesures nécessaires ont été prises. Un signalement au titre de l'article 40 du Code de procédure pénale a été effectué auprès du Procureur de la République en septembre 2025"*.

Les parents d'élève, également contactés par nos soins, n'ont pas donné suite à nos sollicitations.

Plus vulnérable qu'une voiture mais moins risquée qu'un scooter, la voiturette s'impose en Normandie

Barbara HUET

6–8 minutes

Alors que l'utilisation des voiturettes ne cesse de se développer, la question de la sécurité à bord de ces véhicules est régulièrement abordée. Utilisateurs et spécialiste normands livrent leur point de vue.



Publié: 12 Février 2026 à 06h03 Temps de lecture: 1 min

« *Il y a encore deux ou trois ans, on organisait une formation permis AM [anciennement BSR, NDLR] par mois. Actuellement, nous devons programmer deux à trois sessions mensuelles* », indique [Matthieu Jouveau](#), gérant de Saint-Marcel Auto-école dans l'Eure et vice-président du syndicat Mobilians éducation et sécurité routière. Le [permis AM](#) permet de conduire un cyclomoteur ou un quadricycle léger à moteur et ce, dès l'âge de 14 ans.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Depuis quelques années, les voiturettes bridées à 45 km/h – également appelées voitures sans permis- Twizy, Ami, Topolino, etc. sont de plus en plus visibles sur la route et aux [abords des lycées](#).

Qui dit davantage d'utilisateurs, induit forcément plus d'accidents. Certains sont dramatiques, comme ce fut le cas le 8 octobre 2025

près d'Yvetot. La jeune conductrice d'une voiturette, âgée de 16 ans, a été [tuée dans une collision](#).

Un véhicule plus stable



Matthieu Jouveau, gérant de Saint-Marcel Auto-école dans l'Eure et vice-président du syndicat Mobilians éducation et sécurité routière. - Saint-Marcel Auto école

En fin d'année dernière, l'assureur MMA, organisait un crash-test pour « *montrer la vulnérabilité des usagers de voiture sans permis* ». Une opération impressionnante – au cours de laquelle on pouvait voir un véhicule classique entrer en collision avec une voiture sans permis – largement relayée par les médias. Comme beaucoup, Matthieu Jouveau a vu ces images spectaculaires.

Toutefois, pour le professionnel, il faut remettre les choses en perspective : « *Il est évident que cela reste un petit véhicule. Mais à 14 ans, on a seulement le choix entre la voiturette ou le scooter. Or, je pense que si l'on faisait le même test, soit un choc latéral à 50 km/h, contre un deux-roues, ce serait encore pire.* »

Dans ces quadricycles légers, « *il y a tout de même la ceinture de*

sécurité. On est, par ailleurs, dans une cellule fermée, le corps n'est pas exposé. Ce véhicule est plus stable, il n'y a pas de risque de chute. » Le professionnel le constate au quotidien : « Beaucoup de parents préfèrent la voiturette pour leur enfant, car ils ont peur du danger qu'implique l'utilisation du scooter. »

« Elle applique parfaitement les consignes et tout se passe bien. »

Yakima, enseignante à Évreux a fait ce choix. « Ma fille a de nombreuses allergies alimentaires, elle ne peut pas manger à la cantine. Son collège était tout près de notre maison, donc elle pouvait rentrer à pied le midi mais pour son entrée au lycée, il nous fallait trouver une solution. » L'option voiture sans permis s'est alors imposée très vite dans cette famille, « plutôt qu'un scooter ou une trottinette ». L'adolescente a effectué sa formation* durant son année de troisième et dès la seconde, à l'âge de 15 ans, elle conduisait sa Topolino.

Un an et demi plus tard, Yakima ne regrette pas cette décision : « C'est vraiment pratique, pour elle comme pour nous. » Outre ses trajets domicile-lycée, la jeune fille utilise sa voiturette « pour aller au cinéma ou voir des copines... C'est une vraie liberté pour elle ». En revanche, « elle n'a pas l'autorisation de sortir de la ville ou de circuler tard le soir ». D'ailleurs, « si nous habitions en zone rurale, je ne pense pas que j'aurais accepté que ma fille se déplace en voiturette, c'est trop dangereux sur ce type de routes ». La lycéenne étant « sérieuse », elle « applique parfaitement les consignes » et « tout se passe bien », assure la quadragénaire.

Bien sûr, cette dernière a conscience que des accidents arrivent mais « si on ne pense qu'à cela, on ne fait plus rien et on ne sort plus de chez soi ! »

Selon MMA, il y aurait actuellement en France 282 560 voitures sans permis en circulation. Selon le bilan de l'[Observatoire national interministériel de sécurité routière](#) (Onisr), 445 accidents corporels ont impliqué une voiturette et 34 personnes ont perdu la vie en 2024, soit une hausse de 48 % en un an et un doublement de la

mortalité sur cinq ans. L'accidentalité est particulièrement marquée hors agglomération, où surviennent 68 % des décès.

* : Le permis AM est délivré après 8 heures de formation. Dispensée sur deux jours, elle comprend une partie théorique et une partie pratique. Les conducteurs nés avant 1988 n'ont pas l'obligation d'avoir ce certificat pour conduire une voiturette.

Lire aussi



[Au tribunal de commerce d'Évreux : moins de liquidations d'entreprises, plus de prévention](#)



[Justice dans l'Eure : l'ordre des avocats prépare une profonde modernisation](#)



Un nouveau représentant des médecins pour les hôpitaux de Dieppe, Eu et Saint-Valery-en-Caux

Anne-Sophie Groué-Ruaudel

6–8 minutes

Le Dr Marc Vanheste prend la succession du Dr Jean-Marc Kerleau à la tête de l'instance regroupant tous les médecins des hôpitaux du Groupement hospitalier de territoire Caux-Maritime. Rencontre.



Par Anne-Sophie Groué-Ruaudel

Publié: 11 Février 2026 à 20h12 Temps de lecture: 2 min

Picard de naissance, le Dr Marc Vanheste a fait ses études de médecine à Rouen avant de faire des remplacements de généraliste pendant deux ans puis, « *par envie de travailler en équipe* », a passé dix ans aux urgences du CHU et au Samu de Rouen. « *À raison de deux gardes par semaine, j'ai dormi plus de trois ans sur place.* » Épuisé par le rythme, il saute sur l'opportunité de rejoindre les urgences de Dieppe en 2007.

À l'époque, le Dr Jean-Marc Kerleau lui propose de participer à la création du service de médecine interne « *qui auparavant était un service d'endocrinologie et de neurologie de vingt-six lits* ». Le service de médecine polyvalente s'enrichit « *de l'arrivée de nombreux spécialistes* » au cours des dix dernières années, et

affiche, au moment du déménagement dans les nouveaux locaux, « *quarante-cinq lits* ». En 2022, le Dr Vanheste prend la direction du service.

Un médecin très engagé

Par ailleurs, le Dr Vanheste s'investit « *depuis quinze ans comme membre de la Commission médicale d'établissement (CME)* » et préside « *la Commission du matériel avant Covid, la Commission universitaire (qui gère les internes et les gardes), la Commission de recrutement et d'attractivité médicale* ». Il ajoute : « *Je suis aussi élu au conseil de l'Ordre des médecins de Seine-Maritime depuis 2024.* » Aussi, rien d'étonnant qu'il ait été [candidat à la présidence de la Commission médicale unifiée de groupement \(CMUG\)](#).

Explication avec [la directrice du Groupement hospitalier de territoire \(GHT\), Valérie Billard](#) : « *La CMUG remplace la CME depuis 2022 : elle réunit les trois centres hospitaliers du GHT – Eu, Saint-Valery-en-Caux et Dieppe – quand avant il y avait une CME par établissement. C'est la seule CMUG de Normandie.* » C'est là, pour le Dr Vanheste, « *l'aboutissement d'un beau parcours institutionnel* ».

« J'étais le seul candidat ! »

L'intéressé acquiesce : « *Ça m'a toujours intéressé. J'aime participer à la prise de décisions pour le fonctionnement et l'organisation du travail* ». Aussi lorsque le Dr Jean-Marc Kerleau, après quatorze ans d'exercice, quitte la tête de la CMUG, Marc Vanheste présente sa candidature pour le poste : « *On élit quarante membres qui deviennent grands électeurs et désignent le président. J'étais le seul candidat. J'ai obtenu 80 % des suffrages* », sourit-il.

Il sait gré au Dr Kerleau de l'avoir « *orienté, aidé. Je ne le remercierai jamais assez. Cela fait quelques années que j'observe ce qu'il fait* ». Pour autant, le nouveau président de la CMUG n'a

pas l'intention de « *s'inscrire dans une stricte continuité. Je suis différent* » et si le fond reste le même, « *j'aurai des méthodes autres* ». Et pour ce faire, comme dans son travail en général, il a un mantra : « *Communication, transparence et confiance !* »

Une mission transversale : l'attractivité

Autant de pistes de travail qui convergent vers le fait de rendre le GHT attractif : il en va de l'accueil d'une population supplémentaire amenée par les quelque dix mille salariés du grand chantier EPR attendus dans les années à venir, mais aussi des recrutements dans les services. Exemple : si [les lits de gériatrie, qui ont semblé menacés par le départ concomitant de deux médecins du service](#), ne seront pas supprimés, il reste que les postes vacants devront trouver preneur.

En attendant, l'hôpital va se réorganiser en partie côté médecins. « *Ça se passe souvent ainsi dans d'autres services aussi*, note la directrice. *On cherche toujours à recruter : nous avons près de deux cents médecins, mais de toutes petites équipes qui donc peuvent être fragiles.* » Le Dr Vanheste souligne un motif de satisfaction et d'espoir : « [40 % des jeunes reviennent pendant leur internat : presque la moitié des soixante-treize internes !](#) Certains s'installent comme généralistes dans la région dieppoise, d'autres à la fin de leur internat font une ou deux années supplémentaires pour se spécialiser, entre le CHU et le centre hospitalier de Dieppe. »

Lire aussi



« On veut être facilitateurs » : la commune de Veules-les-Roses recherche un médecin généraliste

Brice Recotillon

6-7 minutes

Alors que le docteur Didier Hall partira en retraite d'ici l'été 2026, la commune de Veules-les-Roses lui cherche un remplaçant. Deux possibilités d'installation s'offrent au futur praticien du village. Explications.



L'unique cabinet médical de Veules-les-Roses est occupé depuis une vingtaine d'années par le docteur Didier Hall. - Paris Normandie



Le maintien des services publics est un enjeu essentiel au sein des petites communes afin qu'elles puissent rester attractives dans leur territoire. Un argument de taille qui pourrait leur permettre de séduire de nouveaux habitants sur un projet de résidence principale. Et ce, malgré un nombre croissant de résidences secondaires particulièrement sur le littoral.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Recherche d'un nouveau médecin

Peuplée de quelque 580 âmes, la bucolique station balnéaire [de Veules-les-Roses](#) embrasse parfaitement cette doctrine. Elle est encore dotée d'une trentaine de commerces, d'une école primaire, d'une pharmacie, d'un cabinet infirmier... et d'un [cabinet médical individuel](#) idéalement situé en cœur de village.

En tant que mairie, on veut être facilitateurs par rapport à la recherche d'un nouveau praticien.

Yves Tasse, Maire de Veules-les-Roses

Son unique locataire, le docteur Didier Hall, partira à la retraite le 1^{er} juillet 2026 après vingt ans d'exercice dans la commune. Le remplacement du praticien est donc indispensable pour que [Veules-les-Roses](#), labellisé parmi les plus beaux villages de France, continue à rayonner en côte d'Albâtre. « *En tant que mairie, on veut être facilitateurs par rapport à la recherche d'un nouveau praticien*, confie le maire [Yves Tasse](#). *C'est pour ça qu'on a enclenché un certain nombre de démarches auprès de personnes concernées par la possibilité de trouver un médecin.* »

Une installation, deux cas de figure

Dans sa quête d'un nouveau médecin généraliste, la commune met en avant deux possibilités différentes d'installation. « *Le futur médecin peut avoir le même type d'activité que le docteur Hall aujourd'hui. Il a une patientèle fixe et s'en occupe d'une manière tout à fait libérale. Avec à la fois de la consultation et de la visite à*

domicile », décrit Yves Tasse. Il s'agit du schéma traditionnel du médecin de campagne, en contact direct de sa patientèle et des différents établissements de santé du secteur.

Mais il est également proposé de s'inscrire au sein d'un collectif, au sein d'un [cabinet intercommunal créé en 2023](#), où le futur praticien serait salarié. « *La communauté de communes de la côte d'Albâtre met à disposition un centre intercommunal à Fontaine-le-Dun, avec une équipe de six médecins*, explique Yves Tasse, également [vice-président de la collectivité](#). *Avec un cabinet qui serait positionné à Veules-les-Roses, bien évidemment. Le futur praticien pourrait être salarié du cabinet intercommunal. Ce qui permet de bénéficier d'un secrétariat commun et de rentrer dans une équipe.* »

Si ce cas de figure était privilégié, un local veulais devra être trouvé au futur médecin salarié. Ce qui ne devrait pas poser de problème au centre bourg de Veules-les-Roses. « *Il y a d'anciens de cabinets de dentistes, à côté du parking des cressonnières, qui pourraient servir* », suggère le maire de Veules-les-Roses.

Pas de profil type

Conscient en revanche du fait que « *la demande est forte* » en médecin dans les communes rurales, l'âge du futur praticien ne sera pas particulièrement scruté. « *On est au contraire très ouvert à toute forme de médecins qui sortent de l'internat ou qui soient plus expérimentés* », conclut Yves Tasse.

Le message est donc passé. Ne reste plus qu'à la personne idoine de se manifester afin de maintenir une activité médicale à Veules-les-Roses.

Pour joindre la mairie de Veules-les-Roses : maire@veules-les-roses.fr ou 02 35 97 64 11. Il est possible de contacter le docteur Didier Hall pour toute information concernant la reprise du cabinet médical : didier.hall@gmx.fr

Lire aussi



Saint-Aubin-lès-Elbeuf échoue à faire cesser les activités de Prestométal au tribunal administratif

Benoît MARIN-CURTOUD

6–7 minutes

Le tri de batteries et de déchets métalliques : c'est l'activité – bruyante – de la société Prestométal à Saint-Aubin-lès-Elbeuf. La Ville avait demandé au tribunal administratif la cessation de l'activité, sans succès.



Les riverains s'étaient plaints du bruit que générait la société Prestométal et la ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf a tenté en vain de faire annuler l'arrêté préfectoral. - Photo Paris-Normandie



Publié: 11 Février 2026 à 21h02 Temps de lecture: 2 min

Échec pour la commune de Saint-Aubin-lès-Elbeuf qui réclamait

devant le tribunal administratif le 15 janvier 2026 l'annulation d'un arrêté préfectoral autorisant la société Prestométal à exploiter « *une zone de regroupement et de tri de déchets métalliques et de batteries usagées* ».

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Le tribunal a estimé tout récemment que la requête était infondée et la Ville devra verser à la société 1500€ pour les frais.

Bruit : la valeur maximum contre la valeur moyenne

[L'installation de Prestométal et son activité avaient – c'est le cas de le dire – fait grand bruit à Saint-Aubin-lès-Elbeuf](#) car cette

installation classée, dont l'extension contestée avait été autorisée en août 2023, était très bruyante selon la Ville. C'était – outre des questions de légalité formelle – l'essentiel de la requête de la Ville qui dénonçait une exploitation générant jusqu'à 93 décibels pour des premières habitations à seulement 115 mètres de la société.

Mais le tribunal a constaté que ces 93 décibels étaient une valeur maximum et que c'est « *le niveau acoustique équivalent continu* » qu'il fallait retenir soit 68,5 dB, un peu en dessous de la valeur maximale de 70 dB.

C'est « le niveau acoustique équivalent continu » qu'il fallait retenir soit 68,5 dB, un peu en dessous de la valeur maximale de 70 dB

Des mesures pour limiter les nuisances

« [L'arrêté contesté impose à la société Prestométal, au titre des prescriptions,](#) l'utilisation d'une presse cisaille électrique, le remplacement de deux des quatre pelles mécaniques à grappin par deux pelles neuves, la mise en place d'une grue électrique en remplacement de deux pelles à grappin, la mise en place d'un mur anti-bruit sur une partie des limites de propriété au sud-est et la mise en place d'une haie végétalisée ou d'un mur anti-bruit côté nord et nord-ouest », détaille le tribunal.

Ces mesures ont convaincu le tribunal qu'il n'y avait pas lieu d'annuler l'arrêté préfectoral et qu'ainsi Prestométal pouvait continuer à exploiter son site agrandi.

Lire aussi



[« Ce sont des gens dangereux » : une séquestration violente entre « amis » jugée à Rouen](#)



[JO - Hockey sur glace. Le Rouennais Anthony Rech va réaliser son « rêve d'enfant »](#)



Rouen. L'orthodontiste poursuivie pour escroquerie à 2,5 millions d'euros n'a plus le droit d'exercer

Sylvain Auffret

5-6 minutes

INFO PN. La chirurgienne orthodontiste rouennaise mise en examen pour escroquerie et abus de biens sociaux, a été suspendue d'exercice de sa profession par l'ARS.



Suspectée d'escroquerie, la chirurgienne orthodontiste rouennaise a été suspendue par l'ARS. - Illustration Adobe Stock

 **PARIS NORMANDIE**

Mise en examen le 30 janvier pour escroquerie et abus de biens sociaux, la chirurgienne orthodontiste rouennaise, suspectée d'avoir détourné près de [2,5 millions d'euros](#) au préjudice de la CPAM, a été suspendue de ses fonctions, indique l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie à *Paris-Normandie*.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Suspendue 5 mois

« Par une décision du 4 février 2026, le Directeur général de l'ARS Normandie a suspendu le docteur B. d'exercice de la profession de chirurgien-dentiste pour une durée de 5 mois, précise l'ARS. Cette décision a été prise sur le fondement de l'article L. 4113-14 du code de la santé publique qui prévoit qu'« En cas d'urgence, lorsque la poursuite de son exercice par un médecin, un chirurgien-dentiste, [...] expose ses patients à un danger grave, le directeur général de l'agence régionale de santé dont relève le lieu d'exercice du professionnel prononce la suspension immédiate du droit d'exercer pour une durée maximale de cinq mois (...). » La décision de suspension est prise à titre conservatoire pour 5 mois maximum dans l'attente d'une décision disciplinaire ordinaire.

4500 clients

Au premier semestre 2025, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) s'était alertée du caractère élevé des remboursements qu'elle devait effectuer auprès de son cabinet, 1,7 million d'euros en 3 ans selon le procureur, soit beaucoup plus que les autres praticiens du département. Ainsi que du nombre élevé de ses clients, 4500, « alors que la praticienne y exerçait seule », avait précisé le 30 janvier dans un communiqué le procureur de la République.

La caisse, qui avait estimé son préjudice à 2,5 millions d'euros, avait donc saisi le parquet de Rouen lequel avait ouvert une enquête pour escroquerie au préjudice des caisses d'assurance-

maladie et d'exercice illégal de la profession de chirurgien-dentiste.

Procès le 5 juin

Lors de l'interpellation de la mise en cause le 28 janvier, une perquisition à son domicile avait permis la saisie de 250 000 euros en espèces, 100 000 euros en divers biens (montres, sacs, bijoux...) et 850 000 sur ses comptes bancaires.

« *La principale préoccupation de ma cliente a toujours été, et reste, la qualité des soins dispensés à ses patients* », avait réagi à *Paris Normandie*, [son avocat](#) Me Bokobsa. Sa cliente sera jugée le 5 juin par le tribunal correctionnel de Rouen.

Lire aussi



[« Ce sont des gens dangereux » : une séquestration violente entre « amis » jugée à Rouen](#)



Des femmes exploitées ? Un homme de 67 ans comparaît pour « traite d'êtres humains » au Havre

4–5 minutes

Un homme de 67 ans a comparu notamment pour "traite d'êtres humains" ce mardi 10 février 2026, au tribunal du Havre. Son procès a été renvoyé au 1er avril 2026. Explications.

Sur le même thème

[Justice](#)

[Police](#)

[Tribunal du Havre](#)

Article réservé aux abonnés



Un homme de 67 ans a comparu notamment pour « traite d'êtres humains » ce mardi 10 février 2026, au tribunal du Havre. Son

procès a été renvoyé au 1er avril 2026. (©VL/76actu)

Par [Vanessa Leroy](#) Publié le 11 févr. 2026 à 16h59

« **Traite d'êtres humains** », « exécution d'un travail dissimulé », « aide à l'entrée, à la circulation ou au séjour irrégulier d'un étranger en France », « usage de faux en écriture »...

Au total, ce sont pas moins de **13 faits qui sont reprochés** à Mohamed* ce mercredi 11 février 2026, par la chambre correctionnelle du tribunal judiciaire du [Havre](#) devant lequel il était présenté **en comparution immédiate**.

Le prévenu de 67 ans, père de quatre enfants, en instance de divorce, a comparu dans le box après avoir été **placé en détention provisoire** dans la soirée du mardi 10 février par le juge des libertés et de la détention, pour éviter notamment toute « pression sur les victimes ou leurs familles ».

Un travail de longue haleine pour les enquêteurs

Lors de sa comparution, et comme la loi l'y autorise dans le cadre de cette procédure, ce **restaurateur né en Tunisie** et vivant en France depuis 1976, assisté d'une avocate de permanence, **a demandé un délai pour préparer sa défense**. « Il faut qu'on me laisse le temps d'amener des preuves », indique celui qui n'a pas reconnu les faits lors de sa garde à vue. « Comment s'est passée cette première nuit en détention ? », questionne la présidente. « Ça a été », répond Mohamed, qui semble un peu perdu.

Selon une source proche de l'enquête, la mise au jour de ses actes présumés a eu lieu il y a sept mois, mais un précédent contrôle s'était déjà déroulé début 2024. Une découverte menée conjointement par la Police nationale, l'Urssaf, la brigade de contrôle et de recherche des finances publiques, l'unité régionale d'action contre le travail illégal mais aussi le service d'insalubrité de l'intercommunalité de la Ville du Havre.

Cinq femmes exploitées pendant deux ans

au Havre ?

Dans leurs recherches, les enquêteurs ont ainsi découvert que **cinq femmes auraient été exploitées** par Mohamed **entre septembre 2023 et juillet 2025** au Havre. « Des victimes particulièrement vulnérables qui ont osé déposer plainte », indique le procureur de la République. Des personnes en situation irrégulière qu'il aurait forcées à travailler en échange de promesses de rémunération ou de régularisation.

L'audience a été renvoyée au mercredi 1er avril 2026, à 13 h 30, devant le tribunal judiciaire du Havre, pour qu'il puisse, donc, organiser sa défense. Dans l'attente de son procès, il a été maintenu en détention et a regagné sa cellule au centre pénitentiaire de Saint-Aubin-Routot. Si les faits sont avérés, le prévenu encourt **jusqu'à dix ans d'emprisonnement**, en plus d'amendes.

**Le prénom a été modifié*

Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).

Phoques au Havre : colonies, études scientifiques et cohabitation, ce qu'il faut savoir

Marie-Ange MARAINE

5-6 minutes

De retour depuis une vingtaine d'années, les phoques gris et veaux marins sont de plus en plus présents dans les bassins du Havre et l'estuaire de la Seine. Un signal encourageant pour l'état de l'environnement, suivi de près par les scientifiques du GIP Seine Aval.



Les mammifères marins profitent des zones protégées de l'Estuaire pour s'établir entre deux voyages à travers les eaux de la Manche.

- Maison de l'Estuaire

[Consultez l'actualité en vidéo](#)



Publié: 11 Février 2026 à 21h05 Temps de lecture: 2 min

Si les Havrais s'étonnent, et s'émerveillent, de croiser de plus en plus souvent des phoques ou des veaux marins dans les bassins du Havre ou près du rivage, c'est parce que ces rencontres sont finalement assez récentes. Le GIP Seine Aval, chargé de piloter les projets scientifiques environnementaux dans l'estuaire de la Seine, explique pourquoi il va falloir apprendre à cohabiter avec ces mammifères marins aussi attachants que sauvages.

« Historiquement, il y avait des mammifères marins dans l'estuaire de la Seine. Mais cet espace naturel a été largement aménagé au XIX^e siècle au détriment de l'habitat des phoques. Ajoutez à cela la chasse et la qualité des eaux qui s'est dégradée au XX^e siècle et vous vous retrouvez avec des effectifs largement réduits », détaille Cédric Fisson, chargé de mission au [GIP Seine Aval](#).



Au pied du pont de Normandie, les veaux marins et phoques peuvent se nourrir et se reposer. On peut en compter jusqu'à une centaine. - Maison de l'Estuaire

« C'est toujours impressionnant à voir. »

Depuis une vingtaine d'années pourtant, les phoques signent un retour remarqué. On les retrouve en colonie au pied du pont de

Normandie, à Honfleur ou encore du côté de l'îlot du Ratier. C'est au mois de septembre qu'ils sont les plus nombreux. Les derniers comptages font état de 70 phoques gris et d'une colonie de veaux marins pouvant atteindre 49 individus. « *C'est toujours impressionnant à voir* », sourit le spécialiste.

Pour mieux comprendre leurs habitudes, une étude a été lancée en 2024. Des balises ont été posées sur plusieurs animaux afin de suivre leurs déplacements. « *Certains vont jusqu'en Angleterre tandis que d'autres ne bougent pas du Havre. Les comportements peuvent être très différents d'un animal à l'autre. [Des prises de sang](#) et de gras ont aussi été effectuées* », précise Cédric Fisson.

Une étude sur leurs habitudes

Toujours en cours, l'étude doit livrer ses résultats d'ici 2027. Elle permettra notamment d'évaluer le niveau de pollution des eaux, les phoques se situant au bout de la chaîne alimentaire et absorbant ainsi les polluants présents dans l'estuaire.

Malgré cet enjeu environnemental, le chargé de mission se veut optimiste : « *[Les phoques](#) et veaux marins ont toute leur place ici. Leur présence est un signe positif de l'état de l'environnement de l'estuaire.* » Voir surgir un phoque au détour d'un bassin surprend donc encore les promeneurs. Pourtant, au Havre, ces apparitions pourraient bien s'installer durablement dans le décor... jusqu'à devenir une scène presque familière du quotidien.

Lire aussi

[À seulement 14 ans, ce jeune Havrais s'illustre aux championnats de France d'aviron indoor](#)

[Handball – Ligue Butagaz Énergie : battues par Saint-Maur, les Havraises perdent gros](#)

[Le Havre et une unité policière peu connue au cœur du nouveau polar de Stanislas Petrosky](#)

Appel à la mobilisation. Une opération nettoyage près de l'embouchure de la Seine pour protéger des espèces rares

Cédric Thomire

1-2 minutes

Situés au nord de l'embouchure de la Seine, le reposoir et la dune qui le prolonge représentent un lieu propice à l'accumulation des déchets charriés par le fleuve et les marées. Afin d'améliorer la qualité de cette zone naturelle qui abrite des espèces rares ou protégées, la Maison de l'Estuaire et Haropa Port organisent une matinée de ramassage des déchets, samedi 28 février (accueil 8 h 30). Tous les volontaires sont les bienvenus à partir de 10 ans. En 2020, 20 m³ de déchets avaient été ramassés à la main grâce à la participation de 200 citoyens volontaires. Le reposoir sur dune est une zone de refuge pour les oiseaux, mise en place en 2002 par le Port du Havre. Ce reposoir est intégré dans une zone naturelle de plus de 70 hectares appelée l'Espace Préserve. Aujourd'hui, cette zone naturelle abrite différentes espèces rares ou protégées de plantes, d'amphibiens et d'oiseaux, qu'elle a pour objectif de préserver.

Bottes et vêtements chauds indispensables (gants offerts).

Inscription obligatoire sur le site de la Maison de l'estuaire : <https://l.lecourriercauchois.fr/9xS>

La justice donne raison à la « Jeanne d'Arc du patrimoine » pour sauver une partie du muséum d'histoire naturelle de Rouen

Par Frédéric Durand Le 11 février 2026 à 08h43

4–5 minutes

Depuis 2023, la Métropole Rouen Normandie travaille sur la fusion du musée des antiquités et du musée d'histoire naturelle, [une métamorphose contemporaine](#) remportée par les architectes Richard Duplat et Christophe Bidaud qui, selon l'association Urgences Patrimoine « est une catastrophe, car on ne va rien reconnaître. On parle de restauration, mais là on ne soigne pas. On va faire de la chirurgie esthétique intensive d'un coût de plus de 70 millions alors qu'on demande aux collectivités de se serrer la ceinture », déclare Alexandra Sobczak-Romanski, la présidente-fondatrice installée à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, près de Rouen ([Seine-Maritime](#)).

La justice lui a en partie donné raison contre le ministère de la Culture, le 30 janvier 2026, « en lui demandant de classer Monuments historique les dioramas, les boiseries, les îlots centraux et les vitrines. La muséographie du XIXe siècle, l'âme et l'ambiance Jules Verne. C'est énorme comme victoire », se félicite Alexandra Sobczak-Romanski.

Maintenant, la dénommée « Jeanne d'Arc du patrimoine » demande d'aller plus loin « en respectant le Projet scientifique et culturel (PSC) signé en 2019 où les bâtiments devaient bénéficier d'une restauration. On peut faire moderne en conservant le

patrimoine. Nous devons les sauver des pelleteuses ». Mais qu'elle est cette association qui n'en est pas à son coup d'essai dans l'hexagone ?

« Le bruit est le meilleur ami du patrimoine »

[Urgences patrimoine](#) va fêter son 12e anniversaire ce 12 février 2026 : « À l'époque j'habitais Auxerre. C'est en découvrant l'église Saint-Pierre totalement délabrée que j'ai pris conscience du danger que vivait ce que j'appelle le patrimoine de proximité. J'ai horreur du terme petit patrimoine. Cela peut être un pont, une église, un cimetière, un tableau, etc. Quelques semaines après, j'ai créé l'association et en mai, la page Facebook. En quinze jours, elle a explosé. »



Newsletter L'essentiel du matin

Un tour de l'actualité pour commencer la journée

Ce qui a plu, c'est le ton décomplexé et cash de cette ménagère de moins de 50 ans face à des institutions souvent dirigées par des hommes d'un certain âge et d'un niveau social élevé. « Très vite, la communauté a grossi (plus de 20 000 personnes) et nous nous sommes orientés vers les démolitions. Après six mois d'existence, nous avons été appelés pour sauver [Sainte-Rita](#) dans le XVe arrondissement de Paris », explique Alexandra Sobczak-Romanski.

Mais contrairement à la plupart des structures qui se consacrent au

patrimoine, son but n'est pas de récolter des fonds pour restaurer, « mais rendre visible l'invisible à travers un langage vrai. Nous nous sommes fait connaître au national et à l'international avec la chapelle Saint-Joseph à Lille, déjà face au ministère de la Culture. Malheureusement, elle a été détruite. Récemment, par contre, nous avons sauvé la chapelle du XIIe siècle de Notre-Dame-de-la-Mer (Yvelines). Nous avons même réussi à interdire la désacralisation. »

Une vingtaine de réussites à son actif

Pour ces missions, il faut régulièrement engager des recours qui occasionnent des frais. « Urgences Patrimoine et notre employée sont financées par des dons, car nous refusons des subventions afin de garder notre indépendance. Notre leitmotiv, c'est que le bruit est le meilleur ami du patrimoine. Ensuite, lorsque nous sauvons, ils restaurent. C'est aux institutionnels de prendre le relais. J'aimerais cependant arriver à créer un fonds d'urgence ».

Avec ses quelques délégués régionaux, ses centaines de correspondants, ses artisans bénévoles et des scientifiques dont Frédéric Epaud, directeur de recherche au CNRS et docteur en archéologie, « notre image est d'avoir les pieds sur le terrain. Quand nous sommes avertis, nous sommes réactifs. Nous avons une vingtaine de réussites à notre actif. Celle dont je suis la plus fière est certainement la sauvegarde de la mémoire des inhumés du cimetière des fous de Navarre à Évreux. Là encore, ça a été un dossier de bruit. Le plus insolite est pour moi, celui de la sauvegarde des ceps de vigne dans un vignoble de la Nièvre ou encore le refus d'installations d'antenne-relais dans l'Eure et en Seine-et-Marne. Le paysage est aussi un patrimoine », indique Alexandra Sobczak-Romanski déjà repartie en Mayenne pour sauver de la destruction l'église Saint-Gault à Quelaines-Saint-Gault.

Municipales 2026. Nouveau métro, mutuelle communale, sécurité... NMR dévoile son programme pour Rouen

Véronique Baud

6-7 minutes

Nicolas Mayer-Rossignol, le maire socialiste sortant de Rouen, a dévoilé son programme pour les municipales, mercredi 11 février 2026. Au-delà des grands sujets métropolitains comme les transports, quelles sont ses priorités pour la ville ?



Nicolas Mayer-Rossignol lors d'une réunion publique de campagne sur le thème de la santé à la MJC Saint-Sever à Rouen. - photo Stéphanie Péron Clément



Le style NMR ? Carré, sérieux, comme le scientifique qu'il reste. Quand on l'interroge sur son état d'esprit à un peu plus d'un mois du premier tour des [élections municipales](#), la réponse fuse. « *Je suis déterminé et au travail. Je suis comme au début du mandat, à 100% sur le terrain* » assène-t-il.

[Consultez l'actualité en vidéo](#)

Il y a quelques jours, en réunion publique à la MJC rive gauche, le maire socialiste sortant a choisi de parler santé face à des habitants. Depuis l'annonce de sa candidature le 7 janvier dernier, il multiplie ce type de réunions, tout en faisant campagne sur les réseaux sociaux, les marchés ou en opération porte-à-porte.

« **Sujet invisibilisé ou tabou** »

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, en rémission d'un cancer de la vessie, la santé est un thème national « *invisibilisé ou tabou* ». Rappelant son bilan en la matière, il explique à la salle, entouré d'experts, son projet de mutuelle communale « *pour soutenir ceux qui renoncent aux soins, et qui se retrouvent aux urgences. Ce n'est pas une petite mesure, elle va concerner beaucoup de monde* ». Il doit finalement s'éclipser avant la fin. La faute à un agenda surdosé.

« **Brigade de nuit 7 jours sur 7** »

L'élu aime rappeler le rôle de la Métropole dans les grands projets. Il veut continuer à tenir les rênes des deux collectivités, ce qui le différencie notamment de [Marine Caron, la candidate de la droite et du centre](#). Pour baisser les tarifs des parkings dans les hôpitaux (CHU, Becquerel, CHI Elbeuf), c'est encore vers la Métropole qu'il faudra se tourner « *sachant qu'un débat national est en cours.* »

A contrario, « *la sécurité n'est pas un sujet tabou* », affirme-t-il. « *Rouen n'est pas une des villes les plus touchées.* » Sa priorité ? « *Recruter pour faire agir la brigade de nuit 7 jours sur 7. Il faut aussi créer un centre de supervision urbaine pour mutualiser la*

vidéosurveillance et créer une brigade métropolitaine. »

« Éclairer malin »

Quant à l'éclairage public, *« il faut une approche pragmatique. Pour éclairer malin, c'est-à-dire pour arriver à moduler selon les heures de la nuit, nous devons changer les armoires électriques sous deux ou trois ans. »*

La végétalisation des îlots de chaleur dans la ville a marqué son premier mandat. Après la canopée, les jardins, le cour Clémenceau, il se projette vers *« le pont Boieldieu, qui va être végétalisé mais pas piétonnisé, apaisé, qui est très avancé, le concours d'architecte étant lancé, pour une réalisation à l'horizon 2026-2027 »*.

Une bibliothèque à l'Ouest

Candidat malheureux au label Capitale culturelle 2028, Nicolas Mayer-Rossignol veut poursuivre sa politique culturelle. *« Nous allons créer une bibliothèque dans la quartier Ouest »*. L'îlot Bethencourt, le chai à vin, le bâtiment à l'entrée de l'île Lacroix, sont destinés à accueillir de nouveaux lieux dédiés.

Rouen compte une forte densité commerciale avec un taux de vacance de 6% (contre 13% en moyenne pour les villes comparables) Mais il peut y avoir de forts contrastes entre quartiers. *« Nous prévoyons des aides sur des zones comme Saint-Sever ou la rue de la République. Au centre-ville, on soutient avec des bons d'achat, et la gratuité des transports en commun le samedi va être étendue aux plus de 65 ans qui ont du pouvoir d'achat »*, précise-t-il.

Son programme désormais dévoilé, il doit présenter sa liste d'alliance PS-Les Écologistes-PC dans les prochains jours.

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi



Municipales 2026. Candidat à Montivilliers, Gilles Lebreton prédit "un gros score pour le RN"

Célia Caradec

3–4 minutes

Il sera bientôt un jeune retraité de l'université du Havre, où il est professeur de droit. Mais, à 67 ans, Gilles Lebreton n'a pas l'intention de prendre sa retraite politique. *"Je m'ennuierais !"*, assure l'ancien député européen du Rassemblement national, candidat aux élections municipales dans sa commune de Montivilliers, près du Havre. Cet ancien chevènementiste, proche de Marine Le Pen depuis que cette dernière a pris les rênes du parti d'extrême droite, a été choisi par les militants du RN pour conduire une liste commune avec l'Union des droites pour la République (UDR), le parti dirigé par Eric Ciotti.

Une police municipale renforcée

Installé depuis 25 ans dans la cité des Abbesses, Gilles Lebreton avait déjà candidaté aux municipales en 2014. *"A l'époque, j'étais bien moins accueilli"*, se souvient le candidat, qui affirme que *"la dynamique nationale du RN"* pourrait *"rejaillir"* sur cette campagne locale : *"Je pense qu'il faut s'attendre à un gros score, et pourquoi pas à la victoire."* Parmi ses soutiens, Gilles Lebreton compte notamment Virginie Lemonnier, Nicole Langlois et Jean-Luc Gonfroy, trois anciens adjoint de l'ex-maire de droite, Daniel Fidelin, ou encore la conseillère municipale d'opposition Agnès Montrichard, adhérente à l'UDR.

Le candidat axe sa campagne sur la sécurité, déplorant par exemple *"une augmentation de 150% des vols dans les véhicules"* (138% en 2024 [selon les données du ministère de l'Intérieur](#), N.D.L.R.). Il entend doubler les effectifs de la police municipale avec 12 agents, qui seront armés, et créer une patrouille de nuit. Avec un accent également sur la vidéoprotection : *"Il y a aujourd'hui une centaine de caméras, c'est bien, mais il faut les relier à un centre de contrôle, 24h sur 24, comme c'est le cas au Havre."*

Gilles Lebreton



0:00 / 0:38



Gilles Lebreton précise par ailleurs qu'en cas d'élection il n'aura pas d'adjoint en charge de la sécurité, supervisant lui-même cette thématique, en tant que maire. *"Cela se fait déjà dans certaines communes RN et c'est très populaire"*, souligne Gilles Lebreton. Populaire... ou populiste ? *"Ce n'est pas une insulte si cela fait référence au peuple"*, répond le candidat.

Une salle polyvalente

Autre mesure phare de son programme : la création d'une salle polyvalente sur la commune. *"Il y a un vrai manque, pour les grands repas de mariage ou les animations. Les Jeunes agriculteurs ont dû faire leur dernier dîner à Angerville-L'Orcher, c'est dommage."* Le candidat évalue la construction de cette salle de 400m², qui pourrait accueillir environ 250 personnes, à un million d'euros.

Gilles Lebreton



0:00 / 0:30



Gilles Lebreton promet par ailleurs de *"lutter contre les voitures ventouses stationnées en zone bleue"*, de *"redynamiser le marché de Noël"*, d'augmenter le nombre de bons de stérilisation pour les

chats errants ou encore de mettre en place un grand concert gratuit en plein air, comme en 2019.

Municipales 2026. A Montivilliers, le maire Jérôme Dubost veut continuer à travailler avec les habitants

Célia Caradec

3–4 minutes

Il a officialisé sa candidature aux élections municipales de 2026 dans une lettre adressée aux habitants. A tout juste 50 ans, le maire sortant de Montivilliers, Jérôme Dubost, espère continuer son action après le scrutin des dimanches 15 et 22 mars, dans cette grande commune de la périphérie havraise. *"97% du programme élaboré il y a six ans avec les habitants est aujourd'hui réalisé ou en cours"* avance l' élu, document de campagne de 2020 à l'appui. *"Il faut dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit, comme le disait Lionel Jospin"*, ajoute Jérôme Dubost, adhérent du Parti socialiste.

Un bilan à défendre

Dans son bilan, le maire sortant met notamment en avant la création du [parc jardin de la Sente des Rivières](#), implanté sur une ancienne friche : *"3 hectares ont été rendus à la biodiversité, un espace familial, inclusif, que nous avons lancé sous le mandat et qui a reçu deux prix."* Autre réussite, pour Jérôme Dubost : la réouverture de l'abbaye, fermée pendant sept ans en raison de l'affaissement d'une poutre, *"qui a attiré 20 000 visiteurs en trois mois"*. Le maire candidat défend aussi sa politique envers les seniors, saluée par le niveau Or du réseau des villes amies des aînés : personnel dédié au CCAS, plateforme d'accueil et d'écoute pour personnes vulnérables, Monti'Sport Santé, Seniors en vacances, augmentation du nombre de bancs sur la voie

publique...

Jérôme Dubost



0:00 / 0:35



"Les habitants ont le sentiment d'être impliqués", estime Jérôme Dubost, qui évoque les mesures de démocratie participative comme les conseils des Sages et des enfants, la réserve communale citoyenne, [le budget participatif](#) ou encore les concertations préalables aux projets immobiliers de cinq logements et plus, pour "un urbanisme maîtrisé, qui a pour conséquence d'éviter les contentieux sur les projets dont le permis de construire a été signé et oblige les promoteurs à revoir leurs marges".

Santé, patrimoine, sécurité...

Aux côtés de ses colistiers, dont 40% s'impliquent pour la première fois, Jérôme Dubost entend poursuivre les projets déjà lancés ([nouvelle école maternelle](#), nouveau quartier, transformation de l'ancien office notarial...) et en lancer d'autres *"pour faire de Montivilliers une ville qui rayonne, qui prend soin et qui prépare l'avenir"*. En matière de santé, par exemple, un nouveau pôle doit permettre d'accueillir 16 praticiens médicaux et paramédicaux, près de la gare. Jérôme Dubost annonce aussi, s'il est réélu, *"le financement de trois bourses d'internes en médecine, avec en contrepartie l'installation sur le territoire après leurs études"* et *"une aide matérielle pour une première installation"* de médecin généraliste.

Jérôme Dubost



0:00 / 0:29



Pour les plus âgés, une nouvelle résidence autonomie sera construite. La Ville lancera par ailleurs des travaux à l'abbatiale (toiture et charpente), l'aménagement des abords de la Lézarde

pour en faire un lieu de promenade. Le maire entend aussi "*continuer à renforcer la police municipale*" et signer une convention avec la police nationale pour qu'elle ait accès aux images de vidéoprotection, "*que l'on va continuer de développer aux endroits stratégiques*", comme les entrées et sorties de ville.

Municipales 2026 à Sainte-Hélène-Bondeville : une adjointe au maire lance sa propre liste

Paris Normandie

4-5 minutes

À Sainte-Hélène-Bondeville, Marie-Agnès Leclerc, retraitée du secteur bancaire et adjointe au maire durant le mandat 2020-2026, se présente aux élections municipales de mars.



Marie-Agnès Leclerc (7e à gauche) et ses colistiers feront face au maire sortant en mars 2026. - DR



À Sainte-Hélène-Bondeville, Marie-Agnès Leclerc, assistante de direction du secteur bancaire à la retraite, a décidé de briguer la mairie à l'occasion des élections municipales des 15 et 22 mars 2026. *« J'habite cette commune avec mon époux depuis plus de quarante ans. Je suis élue au conseil municipal depuis dix-neuf ans, dont onze années en qualité d'adjointe au maire. Je suis très engagée dans la vie associative, motivée par la mise en place d'un conseil participatif dans lequel chaque élu apportera son expérience et sera à l'écoute des habitants. »*



Marie-Agnès Leclerc, tête de liste d'« Une nouvelle dynamique

Insuffler une « nouvelle dynamique »

La tête de liste d'« Une nouvelle dynamique pour Sainte-Hélène-Bondeville » souhaite fédérer autour d'elle des colistiers et colistières prêts à s'investir pleinement, « *pour rendre la commune vivante et attrayante* ». Ses priorités : la création d'un city-stade, d'une aire de jeux pour les enfants et des animations pour tous. « *Pour une commune solidaire, un renforcement du partenariat avec l'école et les villages voisins est souhaitable, pour l'avenir des enfants.* » La candidate souhaite « *l'embellissement du cadre de vie, l'effacement progressif des réseaux aériens, la réfection des routes, l'entretien des hameaux et la protection de l'environnement rural sont une priorité* ».

.

Lire aussi



[Entreprises en difficulté, jeunes et seniors sans emploi : à Fécamp, Exister tire la sonnette d'alarme](#)



Municipales 2026. Le maire sortant du Havre, Édouard Philippe, dévoile sa liste, renouvelée pour moitié

Suzelle Gaube

7-9 minutes

À peine plus d'un mois avant le 1er tour des élections municipales 2026, le maire sortant du Havre, Édouard Philippe, a dévoilé le contenu de sa liste lors d'une réunion organisée à la salle Franklin, mercredi 11 février 2026 au soir.



Par Suzelle GAUBE et [Romain Huynh](#)

Publié: 11 Février 2026 à 20h48 Temps de lecture: 3 min

Une semaine après avoir présenté publiquement son programme aux Havrais, Édouard Philippe a dévoilé les noms de ses colistiers, dans la soirée du mercredi 11 février 2026. De la salle des fêtes de Bléville où s'est tenue la réunion de présentation du programme, on passe à la salle Franklin, cours de la République au Havre, pour connaître la composition de la liste du maire sortant, nommée « Le Havre ! ».

Ce dernier a souhaité renouveler pour moitié son équipe, de sorte que 29 de ses colistiers « *sont des femmes et des hommes qui s'engagent pour la première fois*, explique-t-on dans son équipe de campagne. *Ils apportent un regard neuf, des idées audacieuses et*

une énergie précieuse pour poursuivre les transformations. »

Les fidèles

Parmi les fidèles qu'Édouard Philippe voulait garder à ses côtés, on retrouve tout d'abord **Agnès Firmin Le Bodo**, en deuxième position sur la liste. Pharmacienne au Havre, elle a un [long parcours politique](#) derrière elle, qu'elle a commencé auprès d'Antoine Rufenacht, l'ancien maire du Havre. Conseillère générale du Havre, puis adjointe au maire du Havre et conseillère départementale du canton Le Havre-5 depuis 2020, elle est proche d'Édouard Philippe. En 2022, elle a occupé le poste de ministre déléguée auprès du ministre de la Santé, puis ministre de la Santé jusqu'en janvier 2024, date de la démission du gouvernement d'Élisabeth Borne. Agnès Firmin Le Bodo a été [condamnée en octobre 2024](#) pour avoir accepté des cadeaux des laboratoires Urgo.

Sans surprise, on retrouve également **Jean-Baptiste Gastinne**, en troisième position. Actuellement premier adjoint, il est chargé de l'urbanisme et de l'environnement. Ce prof d'Histoire-géographie a occupé la fonction de maire du Havre et président de la communauté urbaine du Havre Seine Métropole en mars 2019. Et ce, après [la révélation d'une affaire de photos pornographiques](#) qui a contraint Luc Lemonnier à démissionner de sa fonction de maire alors qu'Édouard Philippe était Premier ministre. Jean-Baptiste Gastinne a quitté la fonction de maire pour occuper celle de 1er adjoint, en 2020.

Les positionnements respectifs d'Agnès Firmin Le Bodo et Jean-Baptiste Gastinne sur la liste ne sont pas sans poser question quant à une hypothétique succession d'Édouard Philippe à la mairie du Havre, en cas de victoire à l'Élysée. Il faut en effet noter que la première, si elle fait partie de la garde rapprochée du maire sortant, ne siégeait pas au conseil municipal pendant la mandature actuelle. La décision d'Édouard Philippe de l'inscrire en deuxième position pourrait donc constituer un signal fort quant à ses

intentions.

Fabienne Delafosse, actuellement adjointe en charge de la culture, occupe la quatrième place. On retrouve également, dans les quinze premiers noms, la sénatrice **Agnès Canayer**, **Régis Debons**, actuellement adjoint en charge du sport, **Oumou Niang-Fouquet**, adjointe à l'éducation et à la jeunesse et **Florence Thibaudeau-Rainot** qui est, elle, chargée des affaires sociales, de la solidarité et de la santé.

Les nouveaux arrivants



Pour présenter sa liste, Édouard Philippe a choisi la salle Franklin. - Boris Maslard/Paris Normandie

Vingt-neuf des colistiers du maire sortant s'engagent pour la première fois, explique-t-on dans l'équipe de campagne. On y retrouve des membres de la société civile issus du secteur médical, social ou de l'entrepreneuriat. L'une des figures majeures qui émergent dans l'entourage d'Édouard Philippe est le docteur [Alain Fuseau](#), pédopsychiatre et fondateur de la Maison de l'adolescent. Celui-ci figure en cinquième position sur la liste « Le Havre ! ». Le septième rang est occupé par [Willy Dinale](#), infirmier libéral et entrepreneur dans l'agro-alimentaire. Parmi les figures bien

connues des Havrais – et des supporters du HAC – **Olivia**

Detivelle figure en 16e position. Ancienne présidente du Kop Ciel et Marine, elle est aujourd'hui salariée du HAC. [Estelle Duflum Hy Mendy](#), Havraise impliquée dans des actions de sensibilisation autour du vitiligo, est investie dans la campagne de l'actuel maire du Havre depuis son commencement. Elle figure aujourd'hui sur sa liste à la 22e position. Enfin, **Denis Grèverie**, qui a fait le choix de rejoindre l'équipe d'Édouard Philippe après avoir été élu en 2020 sur la liste de Jean-Paul Lecoq, fait maintenant partie de ses colistiers.

La liste exhaustive

Édouard Philippe ; Agnès Firmin Le Bodo ; Jean-Baptiste Gastinne ; Fabienne Delafosse ; Alain Fuseau ; Sophie Dubois ; Willy Dinalle ; Agnès Canayer ; Régis Debons ; Oumou Niang-Fouquet ; Loïc Lachevre ; Sandrine Prevel ; Nouredine Moumen ; Florence Thibaudeau ; Bruno Lozano ; Olivia Detivelle ; Augustin Boeuf ; Caroline Marette ; Dominique Prevost ; Marie-Laure Drone ; Florent Saint-Martin ; Estelle Duflum Hy Mendy ; Nouredine Chati ; Christine Cormerais ; Antoine Loisel ; Isabelle Dalle ; Armand Assouline ; Caroline Leclercq ; Antonin Gimard ; Jeanne Tartarin ; Pierre Michel ; Brigitte Dechamps ; Cyril Bossuyt ; Elise Marty-Dreyfus ; Pascal Cramois ; Katherine Laureat ; Philippe Touilin ; Stéphanie De Bazelaire ; Madjid Nassah ; Louisa Coupey ; Yves Huchet ; Béatrice Canel Depitre ; Yavé Cahard ; Anne Broudic ; Thibaut Chaix ; Virginie Ladouce ; Denis Greverie ; Pascale Cherif ; Pascal Lachevre ; Lisa Baraton ; Paul Vergez-Honta ; Monique Robert ; Stéphane Valinducq ; Suna Kazak ; Pierre-Baptiste Mabilie ; Marie Delaroque ; Clément Baloché ; Marie-Caroline Anne ; Maxime Selman ; Alix Vaillant ; Mathieu Blondet

NEWSLETTER MUNICIPALES Recevez gratuitement les dernières actualités des Municipales [en cliquant ici](#) Lire aussi

[À seulement 14 ans, ce jeune Havrais s'illustre aux championnats](#)

Municipales 2026. À Offranville, Clarisse Laboulle veut redonner la parole et être à l'écoute

Anne-Sophie Groué-Ruaudel

5-7 minutes

La jeune quadragénaire, originaire du pays dieppois et installée à Dieppe depuis six ans, se lance en politique avec le goût de ce qui se construit ensemble et hors de toute velléité revancharde.



Par Anne-Sophie Groué-Ruaudel

Publié: 11 Février 2026 à 13h24 Temps de lecture: 2 min

Native de la région dieppoise où elle a grandi « *avec des parents commerçants, et un père poissonnier ambulant qui m'emmenait dans son camion pendant les vacances* », Clarisse Laboulle, 40 ans, s'est installée à Offranville « *en 2020, juste après les dernières municipales* ». À l'époque, elle n'imagine pas que six ans plus tard, elle conduira une liste pour devenir maire de la commune.

Pourtant, « *j'ai été élue au conseil municipal des jeunes à Bacqueville-en-Caux pendant tout le collège : on a mis en place les rampes de skate-board, initié la création de la médiathèque, organisé des sorties à la piscine ou la patinoire, rassemblé toute la ville dans un carnaval estival* ». Le goût des études et des rencontres l'amène « *à Stockholm en Erasmus* », puis elle applique

ses connaissances en droit douanier dans un cabinet d'avocats parisien, puis comme responsable logistique en Alsace avant son retour en Normandie.

Elle travaille chez DFDS « *comme dans la gestion de la partie opérationnelle du Brexit* » et passe le confinement de 2020 « *avec mes trois enfants, en visio avec mes équipes de Dunkerque, Calais, Boulogne et Dieppe* ». Aujourd'hui, elle a créé son entreprise de conseil aux entreprises dans le domaine douanier.

Un « nouveau souffle », mais « pas pour régler des comptes »

En mai dernier, elle remarque qu'il existe beaucoup de collectifs dans sa commune : « *Pour les travaux dans la rue, pour les jeux pour enfants, etc. Quand j'ai posé la question, on m'a dit que c'était parce qu'il existait un manque de communication entre la mairie et les citoyens.* » Pour cette manageuse dans l'âme qui n'aime rien tant que de « *co-construire* », le challenge se présente d'abord « *d'être médiatrice* » entre deux groupes de personnes intéressées par la mairie, « *mais pas tête de liste* ». Mais les discussions n'aboutissent pas et émerge l'idée de monter un nouveau groupe pour les municipales. Jean-Luc Hudé, élu d'opposition à la recherche d'un « *nouveau souffle* », lui propose de mener l'équipe. Elle dit banco, mais « *pas pour régler des comptes, sans vendetta contre la mairie sortante* ». Dont acte. Les colistiers arrivent les uns après les autres, de tous les coins de la commune, représentants des mondes « *de la musique, du commerce, du social et de la jeunesse, de la banque et de la finance, des ressources humaines, du logement...* »

Outre la présence sur le marché le vendredi après-midi, le groupe a rencontré les commerçants et les associations « *pour connaître leurs attentes et besoins* », et diffusé « *un questionnaire en ligne qui a récolté 210 réponses en deux mois* ». Ainsi, « *être à l'écoute et redonner la parole* » permettra de bâtir un programme à l'image

des attentes des Offranvillais. Pour autant, Clarisse Laboulle tient à faire un sort « *à l'isolement des personnes âgées, ou des mamans solos* » et à « *donner la parole à la jeunesse et aux initiatives citoyennes* ».

Pour contacter la liste et obtenir le questionnaire papier, envoyer un courriel à l'adresse offranvillealunisson@gmail.com ou appeler le 07 81 12 84 01.

Lire aussi



Pourquoi ces travaux impressionnants, dans le port du Tréport ?



« On veut être facilitateurs » : la commune de Veules-les-Roses recherche un médecin généraliste



Élections municipales : Jacques Dellerie brigue un cinquième mandat à Sandouville

Romain Huynh

4-5 minutes

Le maire de Sandouville, élu sans interruption depuis 2001, se présente pour un cinquième mandat. Et prévient, d'ores et déjà : Jacques Dellerie ne pense pas rester maire pour les six années à venir.



Jacques Dellerie, maire de Sandouville depuis 2001, entend assurer la continuité et le passage de relais. - Romain Huynh/Paris Normandie

[Consultez l'actualité en vidéo](#)



« *Ce que je veux, c'est maintenir la qualité de vie du village.* » Alors qu'il présente sa candidature pour un cinquième mandat, Jacques Dellerie, maire de [Sandouville](#) depuis 2001, entend assurer une continuité... et préparer son départ. « *Je ne pense pas faire tout le mandat*, prévient-il. *Je veux former mon successeur, sur tous les aspects techniques, notamment ce qui touche à la zone industrielle. Dès que je sentirai qu'il y a, quelque part, une impulsion pour reprendre, peut-être dans deux ans... je passerai le relais.* »

Qu'on ne lui parle pas de son âge, toutefois. À 79 ans, l'édile balaie la question d'un revers de main. « *Certains me disent que je suis trop vieux, que je devrais me retirer. Mais je passe ma vie ici, je suis toujours le dernier parti de la mairie. Quand il y a des nids de frelons je m'en occupe, sauf quand ils sont trop hauts !* »

Face à lui, un conseiller municipal

Ses mesures phares, pour un éventuel cinquième mandat ? « *Ce ne seront pas des phares de longues portées*, sourit-il. *Continuer à améliorer le village, finir le sentier de randonnée qui traverse Sandouville. Couvrir le terrain de pétanque puis, quand ce sera fait, l'utiliser pour abriter un petit marché hebdomadaire.* » En veillant toutefois à ne pas faire concurrence à l'épicerie « *qu'on est en train de relancer.* » Le candidat aspire également à dynamiser « *la fréquentation du terrain de bicross, qui marchait bien, quand il y avait des champions à Sandouville.* » Ce qui passerait notamment par une réfection du revêtement.

Pour assurer la continuité de ses quatre précédents mandats – et préparer la suite – Jacques Dellerie entend s'appuyer sur une équipe en partie renouvelée, et en partie constituée de membres actuels du conseil municipal. À l'exception notable de Mickaël Baron, qui a décidé de se présenter face à lui.

Municipales 2026 : mutuelle communale, transports, sécurité, éducation, Nicolas Mayer-Rossignol dévoile son programme - ICI

Bradley de Souza

5–6 minutes

Nicolas Mayer-Rossignol a présenté son programme ce mercredi 11 février 2026. © Radio France - Bradley De Souza

Publié le mercredi 11 février 2026 à 19:34

Le maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol, a dévoilé son programme ce mercredi 11 février 2026 pour les municipales. Soixante pages où tous les thèmes sont évoqués, comme la santé, les écoles, les seniors, la sécurité, l'écologie pour "vivre mieux" à Rouen.

Il était accompagné de ses alliés pour cette conférence de presse organisée ce mercredi 11 février 2026 au Quartier Libre rive gauche à Rouen. [Nicolas Mayer-Rossignol](#) et ses alliés, le PCF, Place publique 76, les écologistes et le groupe "Fiers de Rouen" se sont relayés pour évoquer le programme qu'ils ont concocté en vue des municipales. "*Un programme pour vivre mieux, vivre ensemble et vivre en grand*", commence Nicolas Mayer-Rossignol.

Dix mesures sont érigées dès la deuxième page de programme. Parmi elles, les transports gratuits pour les -25 ans et les + de 65 ans, un bouclier social pour les familles monoparentales avec **une aide financière** pour les gardes d'enfants et un accès prioritaire au logement et à la crèche. De nouvelles écoles vont voir le jour à la

fois sur les Hauts de Rouen mais aussi dans le quartier Flaubert. *"17 classes au total dans ce groupe scolaire qui devrait sortir de terre d'ici 2030"*, explique Annie Bouhlon-Fahmy, co-référente de Place publique.

Sur la santé, la création d'un **centre de santé municipal** *"où des médecins seront salariés par la commune"*, explique Manuel Labbé du PCF à Rouen. *"On veut aussi mettre en place **une mutuelle communale**. Aujourd'hui, 44% de nos concitoyens n'ont pas de mutuelle"*, poursuit-il, *"pour garantir à chaque Rouennais et Rouennaise un médecin traitant"*, peut-on lire dans le programme.

Rouen, "une ville fraternelle"

Parmi les autres axes du programme évoqués lors de cette conférence de presse, Nicolas Mayer-Rossignol veut doubler le nombre de policiers municipaux la nuit. *"Il faut du recrutement mais je veux **une brigade de nuit toutes les nuits 7/7 j**. Aujourd'hui, elle travaille du mardi au dimanche"*, renchérit le maire sortant.

Sur l'éclairage public, *"on propose l'éclairage malin, c'est-à-dire de remplacer les armoires électriques qui aujourd'hui ne permettent pas de moduler. À partir d'une certaine heure la nuit, on passe de 100% à 50%, puis après, à une autre heure, on passe à 30%, 20%, etc. Aujourd'hui, techniquement les armoires électriques ne le permettent pas, donc il faut en fait un plan d'investissement, mais c'est la métropole qui peut agir"*, détaille Nicolas Mayer-Rossignol.

Le maire sortant a déjà annoncé qu'il brigait aussi la métropole de Rouen *"pour pouvoir vraiment agir et ne pas faire juste des phrases de campagne"*. D'autres points sont également abordés dans le programme, comme la propreté et les sanctions financières augmentées contre les incivilités, la rénovation des trottoirs ou encore, pour les seniors les plus isolés, un chèque-cadeau, mais aussi le renforcer les groupes d'échange. *"Une ville pour bien vieillir"*, lit-on dans ce programme, *"une ville fraternelle"*, conclut Nicolas Mayer-Rossignol.

Les services publics répondent plus et mieux au téléphone

Simon Gendrel

5–6 minutes

“C’est une étape nécessaire dans la demande d’humanisation des services publics par les usagers”, salue la sociologue Nadège Vézinat, spécialisée sur les questions du service public et auteure de *Le Service public empêché* (2024). [La publication des résultats](#) du plan téléphone ce lundi 9 février entérine la place du coup de fil parmi les moyens de contact les plus utilisés par les Français pour joindre un agent public. Avec 96 millions d’échanges téléphoniques en 2024, soit 40 % des communications, le téléphone se place comme moyen de contact privilégié devant la messagerie, les guichets et le courrier.

Des résultats qui confirment la mue d’un service public passant d’un traitement uniformisé à une offre davantage individualisée.

“Cela signifie non seulement que l’accès à un humain reste plébiscité par les usagers malgré la dématérialisation croissante des services publics, mais aussi que l’augmentation des “décrochés” constitue une étape nécessaire pour produire une réponse satisfaisante aux demandes des usagers qui ont le sentiment d’être peu entendus et écoutés”, complète Nadège Vézinat.

Augmentation notable du nombre de “décrochés”

L’augmentation du nombre de “décrochés” – indicateur mesurant l’efficacité des réponses des agents publics au téléphone –

représentait l'un des enjeux majeurs auxquels l'administration devait faire face à la sortie de la pandémie du Covid-19. En effet, les chiffres de la période révélaient l'usage croissant du téléphone pour contacter les agents publics. Le cas spécifique de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) est révélateur : le nombre d'appels annuels est passé de 18 millions avant 2020 à près de 40 millions en 2022, provoquant une chute du taux de “décrochés”, compris entre 60 % et 68 % entre 2020 et 2024, contre 90 % avant la pandémie.

Lire aussi : [“Services publics : de la difficulté de mesurer les perceptions des Français”](#)

Un service plébiscité dont les résultats s'étaient dégradés et ont attiré le regard du Défenseur des droits dans son [rapport annuel de 2023](#). Celui-ci pointait notamment la difficulté pour les individus d'effectuer leurs démarches en ligne, entraînant un obstacle aux “recours aux droits” des usagers. Une difficulté d'accès aux services publics accentuée quand parvenir à joindre un interlocuteur “humain” au bout du fil n'est pas garanti.

Un peu plus de deux ans et demi après le lancement du plan téléphone, et alors que l'objectif d'un taux de “décroché” à 85 % avait été initialement fixé à échéance de décembre 2024, celui-ci affiche une progression de 4 points, passant de 77,6 % à 81,8 % entre 2023 et 2025, selon les chiffres du ministère chargé de la Transformation publique et de la Réforme de l'État.

Une logique “d'harmonisation” efficace

Parmi les bons élèves figure la Cnam. Avec un taux de décroché qui est passé de 68 % en 2023 à 86 % en 2025, elle se donne aujourd'hui les moyens de se réaligner sur ses standards pré-Covid, qui étaient de 90 %. Un taux avec lequel elle prévoit de renouer en 2026. Son atout maître : une logique “d'harmonisation” qui a été salubre pour les bons résultats de l'organisme. Celle-ci a notamment entrepris des démarches de mutualisation entre les

différentes caisses afin de mieux répartir les sollicitations des usagers par exemple. L'adaptation des tâches et des emplois du temps des agents, ainsi que la mise en place de nouveaux outils, se sont également révélées déterminantes.

Cependant, *“l'accès aux services publics ne doit pas être confondu avec le service en lui-même”*, tempère Nadège Vézinat. Pour la sociologue, le “décroché” demeure un *“préalable nécessaire en ce qu'il permet d'échanger avec des téléconseillers formés, en mesure de traiter les demandes ou de faire avancer les dossiers”*.

Lire aussi : [Quand le service public se transforme en service client](#)

Une exigence entendue par la DITP. *“Parmi nos axes prioritaires figure un objectif visant à mieux mesurer la satisfaction liée aux réponses apportées”*, a précisé à *Acteurs publics* la cheffe du pôle “Accès aux services publics” de la direction interministérielle, Sarah Allix, qui met également en avant la possibilité pour les usagers de rappeler un service s'ils n'ont pas obtenu satisfaction.

“Si les rappels sont appréciés des usagers, c'est parce qu'ils correspondent d'abord à une forme de considération de l'administration à leur égard et permettent, grâce à l'usage de canaux multiples, de consacrer les agents aux demandes les plus complexes et personnalisées”, souligne la sociologue. Résultat tangible : le taux moyen de satisfaction à la suite de la prise en charge d'un usager par un agent public a ainsi gagné 4 points depuis 2023, pour atteindre 86 % en 2025.

Le recours aux contractuels continue de faire augmenter les effectifs de la fonction publique

Par Paul Idczak

4–6 minutes

En 2024, les trois versants de la fonction publique ont renforcé les effectifs en continuant à largement faire appel aux contractuels. C'est le principal enseignement de l'étude annuelle de l'Insee sur l'emploi dans la fonction publique, dont [la dernière édition](#) a été diffusée par l'institut le 10 février. Ces travaux, qui se sont intéressés à l'évolution du nombre d'agents entre fin 2023 et fin 2024, concluent à une augmentation totale de 32 800 agents sur l'ensemble de l'année étudiée, soit une hausse de 0,6 % – inférieure à celle de 1,1 % en 2023 – qui porte les effectifs de la fonction publique à 5,9 millions de personnes.

Dans le détail, c'est dans la fonction publique d'État (FPE) que la croissance est la plus élevée, avec 0,8 % d'agents supplémentaires, comparés aux + 0,3 % dans la territoriale et aux + 0,5 % dans l'hospitalière. Mais cette évolution est portée pour l'essentiel par le recours accru aux contractuels dans la FPE, qui a grimpé de 3,5 %, compensant le fait que le nombre de titulaires, aussi bien civils que militaires, a, lui, stagné. Les ministères moteurs de ces chiffres sont l'Éducation nationale (+3,8 %), qui a vu les accompagnants d'élèves en situation de handicap basculer dans l'emploi ministériel en 2023, ainsi que les Armées (+2,4 %) et la Justice (+2,2 %). En revanche, le nombre d'agents en poste aux ministères du Travail et de la Santé a, lui, baissé de 1,6 %.

Un nombre de titulaires en légère baisse

Poursuivant la tendance en cours depuis plusieurs années, le recrutement de contractuels, qui gonfle également les effectifs dans la territoriale, continue d'augmenter de manière significative. Si la hausse est moins élevée en 2024 (2,6 %) qu'en 2023 (4,9 %), l'augmentation de 35 900 agents dans les trois versants a de nouveau contribué à élever la part occupée par les contractuels dans la fonction publique, qui atteint désormais 24 % des effectifs. En parallèle, le nombre de fonctionnaires a, lui, légèrement régressé, à hauteur de -0,1 %. Cette réalité se ressent aussi à un autre niveau : en 2024, les contractuels ont représenté 74 % des nouveaux entrants dans la fonction publique, tandis que leur solde entre entrants et sortants est largement positif (+125 700 agents), comparé à celui des fonctionnaires, nettement négatif (-104 200 agents).

Lire aussi : [Dans les collectivités, des contractuels toujours plus nombreux et un turnover en hausse](#)

Les évolutions par catégorie traduisent elles aussi des dynamiques différenciées. Les effectifs de catégorie A ont ainsi crû de 1,7 % en 2024 et ceux de catégorie B de 2,2 %, contrairement à la catégorie C, qui est, elle, en diminution de 2,1 %. *“[Les effectifs de catégorie A](#) augmentent continûment depuis 2011 du fait, d'une part, de la croissance des emplois historiquement classés dans cette catégorie et, d'autre part, des reclassements d'emplois de catégorie B vers la catégorie A”,* notent les auteurs de l'étude, qui précisent que, pour la première fois, la catégorie A est plus fournie que la catégorie C, avec, respectivement, 38 et 37 % des effectifs de la fonction publique.

Une fonction publique plus féminisée et plus âgée

L'étude met par ailleurs en avant la poursuite de la féminisation de la fonction publique : en 2024, les femmes représentent les deux

tiers de la hausse des effectifs dans l'ensemble des trois versants. Avec certaines professions essentiellement féminines, comme les professeures des écoles (85 %), les auxiliaires de puériculture et les aides soignantes (90 %) ou encore les infirmières (87 %). Elles restent en revanche largement sous-représentées parmi les militaires, avec moins d'1 femme sur 5 dans les rangs des armées françaises. Par ailleurs, si la part d'agents à temps partiel est stable par rapport à 2023, avec 16 % du total des agents, cet effectif est composé, à 84 %, d'agentes.

Enfin, les chercheurs, qui se sont penchés sur l'âge des agents publics, indiquent qu'en 2024, la seule population qui a fortement augmenté est celle des plus de 50 ans, en hausse de 51 000 personnes (+2,3 %). Une évolution liée à la réforme des retraites, entrée en vigueur en septembre 2023, qui a provoqué, automatiquement, une augmentation des agents les plus âgés, dont ceux de plus de 62 ans, la part de ces derniers dans l'ensemble des effectifs étant passée, sur l'année 2024, de 11 % à 11,7 %.

Le défi de l'impartialité auquel va devoir faire face la nouvelle Première présidente de la Cour des comptes

Par *Philippine Ramognino*

9–12 minutes

“La ministre du Budget et des Comptes publics, à l’origine de la loi de finances, aura à assurer l’expertise de son propre texte, dans deux ans, au titre de l’évaluation des résultats de son action.”

Les notions d'impartialité et de conflits d'intérêts sont, pour le constitutionnaliste et professeur des universités à Paris-I Panthéon-Sorbonne Mathieu Disant, le point *“réellement problématique”* de la nomination d'Amélie de Montchalin à la Première présidence de la Cour des comptes. Au-delà du profil et de l'expérience de sa nouvelle patronne, l'institution fait en effet face à une situation inédite.

Lire aussi : [Amélie de Montchalin attendue de pied ferme à la Cour des comptes](#)

“Est-il possible de certifier des comptes que l’on a soi-même préparés, déposés, portés et soutenus, de surcroît dans les conditions douloureuses que l’on sait ?” L'interrogation de l'expert en droit public illustre à elle seule tout le défi auquel va devoir faire face la nouvelle Première présidente de la rue Cambon, entre nécessité de donner des gages tant auprès des magistrats financiers que de l'opinion publique, et devoir déontologique de se mettre potentiellement en retrait lorsque la Cour des comptes sera amenée à se prononcer quant à son action passée.

Juge et partie ?

Le point fait consensus chez les experts interrogés par *Acteurs publics* : il ne s'agit pas de juger des qualités ou compétences de la nouvelle Première présidence, mais des potentielles conséquences de sa nomination sur la Cour des comptes au sens large, qui a gagné en légitimité, en pouvoir et en missions ces dernières décennies, au point que son rôle central est aujourd'hui reconnu.

L'autorité et l'autonomie de l'institution sont strictement encadrés. Et des règles déontologiques strictes s'appliquent. Par exemple, tous les nouveaux magistrats doivent mentionner les dossiers sur lesquelles ils ont travaillé ces cinq dernières années pour ne pas se retrouver à contrôler des organismes ou évaluer des politiques publiques qu'ils auraient eux-mêmes conduits. Dans sa version datée du 18 décembre 2025, la charte de déontologie des juridictions financières inscrit bien l'impartialité, la neutralité et la prévention des conflits d'intérêts. Or, le contexte et la temporalité dans lesquelles s'inscrivent cette nomination peuvent légitimement poser question. *“Il n'y a pas de conflit d'intérêts au sens d'enrichissement personnel, mais c'est en quelque sorte un conflit d'intérêts politique”*, analyse l'économiste Isabelle This Saint-Jean.

Lire aussi : [L'association des magistrats de la Cour des comptes “vigilante” après la nomination d'Amélie de Montchalin](#)

Comment, par exemple, Amélie de Montchalin abordera-t-elle la trajectoire des finances publiques ? *“On sait que ce sont des décisions politiques qui ont mené à la situation actuelle*, poursuit l'économiste. *Elle est donc juge et partie, c'est extrêmement compliqué.” “La Cour des comptes a une image d'autorité, d'indépendance, d'impartialité, qui est très forte*, abonde René Dosière, ancien député et président de l'Observatoire de l'éthique publique. *Nommer quelqu'un qui a préparé le budget, commencé à l'exécuter alors que la Cour est chargée tous les ans de vérifier et contrôler son exécution, c'est un exercice qui, pour l'intéressée, est quasiment impossible.”*

Épisodes sensibles à venir

Les réactions politiques invitent néanmoins à prendre un peu de recul quant aux conséquences concrètes de cette nomination sur les prochains rapports et la perturbation éventuelle du travail de l'institution, qui a pour ADN la collégialité.

Au-delà de la certification des comptes du budget qu'Amélie de Montchalin a participé à faire adopter en janvier, qui interviendra dans deux ans, la nouvelle Première présidente va devoir faire face à deux épisodes notables dans les prochains mois : le rapport sur l'exécution budgétaire en avril et [le rapport](#) sur la situation et les perspectives des finances publiques publié fin juin.

L'an dernier, sur l'exécution budgétaire 2024, l'ancien premier président Pierre Moscovici avait plus que [haussé le ton et présenté un rapport particulièrement sévère](#). Il avait notamment tancé le fait que le projet de loi de finances (PLF) 2024 avait été construit “*sur des bases peu réalistes*”. Deux mois plus tard, il cognait sur la gestion budgétaire du même gouvernement Bayrou, mettant en garde contre le risque de perte de contrôle de nos finances publiques.

Pas de chamboulement opérationnel dans les faits

François Ecalte, président de Fipeco, ancien magistrat à la Cour des comptes qui a piloté durant huit ans le fameux rapport annuel sur la situation et les perspectives des finances publiques, tempère les craintes quant à une éventuelle atténuation de la réalité des chiffres. “*Le Premier président est un Primus inter pares, et pour moi le président de la Première chambre a plus de pouvoir que le Premier président en ce qui concerne le rapport sur le budget de l'État*”. Que ce soit la Cour des comptes ou le Haut Conseil des finances publiques qu'Amélie de Montchalin présidera, les deux organismes sont collégiaux. Ce n'est par ailleurs pas elle qui va certifier techniquement les

comptes, mais d'autres magistrats.

Lire aussi : [Des irrégularités chroniques créent des tensions autour de la certification des comptes de l'État](#)

En aucun cas le Premier président ne tient la plume des rapporteurs et conseillers maîtres. Le Premier président adopte certes un angle de présentation dans le débat public et peut plus ou moins durcir son discours public, notamment en conférence de presse ou lors des auditions parlementaires, mais il ne rédige pas les rapports. *“Les magistrats instructeurs ne prennent pas leurs ordres du Premier président, illustre Mathieu Disant. Et il serait malvenu que celui-ci procède à des interventions directes.”*

D'autant que, selon nos informations, s'agissant de l'exécution budgétaire 2025, les travaux d'analyse ont débuté fin décembre et sont en phase de conclusion. Les travaux devraient être quasiment finalisés lorsqu'Amélie de Montchalin prendra ses fonctions le 23 février, et les rapports thématiques devraient avoir été envoyés aux administrations dans le cadre du contradictoire. Certes, fin mars se tiendra la deuxième phase du délibéré afin d'ajuster les rapports intermédiaires, mais *“il est peu probable qu'il y ait des évolutions majeures”*, indique-t-on en interne. Il s'agit la plupart du temps de modifications mineures, comme de l'actualisation de données.

Fragilisation de l'institution

S'ils garantissent la neutralité des rapports, ces garde-fous internes ne peuvent néanmoins protéger ce que la Cour a peut-être de plus précieux : sa crédibilité. Nombre d'observateurs craignent ainsi une fragilisation de l'institution, dans un double contexte de défiance envers les institutions et de crise des finances publiques. *“C'est une problématique inédite, de nature déontologique”*, estime Mathieu Disant. *“Ce sont aussi des questions réputationnelles qui sont en jeu pour la Cour : cela peut envoyer un message assez négatif pour l'opinion et intenté à la crédibilité de l'institution”*, ajoute

Matthieu Caron, directeur général de l'Observatoire de l'éthique publique.

Car malgré le fait que ce soient les magistrats qui rédigent les rapports, l'opinion publique perçoit la Cour des comptes via celui qui l'incarne : son Premier président. Il n'a pas seulement un rôle de communicant, mais de représentation et d'incarnation de l'institution. S'il reconnaît que cette nomination n'empêchera pas la Cour des comptes de faire son travail, René Dosière pointe également la difficulté de faire présenter le rapport sur l'exécution budgétaire par Amélie de Montchalin. *“C'est une tâche impossible pour l'institution, assure-t-il. Et de ce point de vue, je pense que cette nomination peut s'avérer dangereuse pour l'institution.”*

Lire aussi : [Maïa Wirgin : “La Cour des comptes n'a jamais été aussi ouverte et écoutée”](#)

“S'il y a une institution qui échappe aux discrédits, c'est bien la Cour des comptes. Il n'y en a pas beaucoup, il ne faudrait donc pas qu'elle puisse être fragilisée”, craint ainsi René Dosière.

“Cela jette un trouble évident, abonde le chercheur Mathieu Disant. D'autant plus dommageable que serait ainsi affectée l'une des rares institutions, la Cour des comptes, qui bénéficie encore, jusqu'ici, d'une bonne cote de confiance auprès des Français.”

L'enjeu de montrer patte blanche

Dans ce contexte, les premiers cas d'Amélie de Montchalin seront observés avec attention. *“Le conflit existe bel et bien, mais il y a des possibilités de déport qui peuvent permettre de gérer les situations délicates”,* pointe ainsi Stéphanie Damarey, professeure de droit public à l'Université de Lille. Il est en effet possible, par exemple, que ce soit finalement le président de la Première chambre qui présente le rapport sur l'exécution budgétaire 2025 à la place d'Amélie de Montchalin.

Matthieu Caron se veut optimiste pour la suite. *“Dans ces situations, les intéressés doivent eux-mêmes inventer les*

conditions de déontologie au sein de l'institution, pour se protéger contre eux-mêmes et protéger leur institution, souligne le directeur général de l'Observatoire de l'éthique publique, sachant que la Cour n'a pas attendu l'arrivée d'Amélie de Montchalin pour se doter d'une charte de déontologie.

Du côté des magistrats, certains s'attendent à ce que l'ex-ministre ne participe pas aux auditions parlementaires concernant l'analyse du budget 2025, par exemple. *“Le défi va être de réussir à montrer son indépendance vis-à-vis du gouvernement”*, indique-t-on en interne, en comparant la situation à la [nomination de Richard Ferrand au Conseil constitutionnel](#). *“L'épisode met à l'épreuve, à un niveau inégalé, la capacité du titulaire à quitter son habit politique pour endosser celui de la fonction juridictionnelle et de la régularité des comptes publics”*, conclut en ce sens l'expert en droit public et en contentieux constitutionnels, Mathieu Disant.

L'association des magistrats de la Cour des comptes “vigilante” après la nomination d'Amélie de Montchalin

Par Bruno Botella

4–5 minutes

La nomination d'Amélie de Montchalin à la tête de la Cour des comptes continue de susciter des réactions, notamment en interne. Face à l'onde de choc, l'association des magistrats de la Cour, qui n'a pas l'habitude ni de ruer dans les brancards ni de surréagir, est sortie du bois hier soir pour commenter l'arrivée de la ministre et se poser en rempart.

Pour rappel, dans nos colonnes hier, plusieurs magistrats, en fonction et honoraires, avaient exprimé, sous couvert d'anonymat, des craintes sur le risque de politisation de l'institution, de conflits d'intérêts sur les questions de finances publiques et sur les futures nominations et promotions rue Cambon et dans les chambres régionales et territoriales.

Lire aussi : [Amélie de Montchalin attendue de pied ferme à la Cour des comptes](#)

Dans un email envoyé à l'ensemble des magistrats et qu'Acteurs publics a pu consulter, le nouveau président de l'association – désormais association syndicale –, Emmanuel Suard, souhaite tout d'abord “*chaleureusement*” la bienvenue à la future Première présidente, et appelle à “*un dialogue social serein, respectueux et ouvert [qui] sera, sans nul doute, de l'intérêt et du souhait de tous*”. Il rappelle ensuite les textes et usages qui protègent l'indépendance de la Cour des

comptes et la placent, comme le dit la Constitution, à équidistance de l'exécutif et du législatif. *“Ces règles ont permis aux juridictions financières de gagner et de garder la confiance de nos concitoyens et la parole des juridictions financières même critique, est considérée comme rigoureuse et libre,* insiste le magistrat dans son message. *Cette confiance est un capital que nous avons à cœur de préserver.”*

Des règles déontologiques solides

Sur le risque de conflits d'intérêts, Emmanuel Suard, écrit que les membres de l'association syndicale *“seront attentifs”*, tout en rappelant que des règles déontologiques solides existent, une charte notamment *“qui énonce les règles applicables et apporte des réponses précises”*. Une manière de se poser en vigie et de rassurer les magistrats éventuellement inquiets.

Sur les travaux de la Cour, l'email rappelle que *“la Première présidence ne participe ni aux instructions, ni aux délibérés et ne peut d'aucune manière modifier le contenu des rapports délibérés par des collégialités prévues par les textes”*. Et de marteler que le statut des magistrats qui sont inamovibles, *“a vocation à les mettre à l'abri des pressions sur leur carrière de toute autorité”*.

Garantir l'indépendance de l'institution

Sur les recrutements et promotions internes, l'association des magistrats et des rapporteurs se crispe un peu plus car les nominations, sous l'ère Moscovici, ont parfois fait tiquer. Certes, le Premier président ne nomme pas directement et *“propose”* seulement les nominations les plus importantes – président de chambre par exemple –, la sélection étant censée se faire de manière collégiale au sein de commissions *ad hoc*. Mais en réalité, l'autorité du Premier président permet d'imposer souvent ses préférences...

Lire aussi : [Le défi de l'impartialité auquel va devoir faire face la](#)

nouvelle Première présidente de la Cour des comptes

“Nous avons eu sur ce point, vous le savez, écrit Emmanuel Suard à ses confrères, des débats vifs ces dernières années, que ce soit dans le cadre de la réforme de la haute fonction publique ou, au conseil supérieur de la Cour des comptes, sur la composition des commissions chargées, selon des modalités différentes, d’assister le Premier président dans la lourde responsabilité de proposition de nomination.” Selon lui, l’arrivée d’une nouvelle Première présidence est l’occasion de rappeler *“notre attachement à une représentation des magistrats dans ces commissions, ce qui est de nature à apporter une garantie supplémentaire à la réputation d’indépendance de notre institution”*.

En conclusion, le représentant des magistrats et rapporteurs de la Cour appelle donc à un échange dès la prise de fonction de la future ex-ministre, qui sera effective le 23 février.